

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2686

1^{er} octobre 2015

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------|--|--------|
| AB Acquisitions Luxco 3A S.à r.l. | 128882 | Lgp Investments II S.à r.l. | 128928 |
| ACMO S.à r.l. | 128882 | LSREF3 Eve Holdings S.à r.l. | 128923 |
| ACQ | 128882 | Luxaviation Acquisition S.A. | 128927 |
| ADCB Sicav | 128884 | Luxco VC II S.à r.l. | 128928 |
| Agathos S.à r.l. | 128883 | Lux Gest Asset Management S.A. | 128927 |
| Akina (Luxembourg) | 128910 | MSAIP Luxco VC II S.à r.l. | 128928 |
| ALMAGEST Wealth Management S.A. | 128883 | RE Constellation II S.à r.l. | 128887 |
| Alter Domus Group S.à r.l. | 128888 | Red Ground S.A. | 128887 |
| Alter Domus International S.à r.l. | 128888 | RE Galaxy III S.à r.l. | 128887 |
| Alter Domus Participations S.à r.l. | 128882 | REIP P-first S.à r.l. | 128886 |
| Alter Domus Participations S.à r.l. | 128883 | Santis | 128888 |
| Ampero S.à r.l. | 128882 | Schop Investissements S.A. | 128885 |
| Anglo Securities Ramschild S.à r.l. | 128886 | SEB Alternative Investment Management S.à r.l. | 128888 |
| Antonicelli S.à r.l. | 128883 | Segepa S.A. SPF | 128888 |
| ArcelorMittal Holdings, Schifflange facilities S.à r.l. | 128886 | SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l. | 128884 |
| Atelier Stephan Zeyen (Luxembourg) S.A. | 128928 | SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l. | 128884 |
| Athena Asset 7 S.à r.l. | 128884 | SELP (Alpha Germany) S.à r.l. | 128884 |
| Auerstedt Eins S.à r.l. | 128886 | SELP (Alpha JV) S.à r.l. | 128885 |
| Automation Conveyor Systems S.A. | 128928 | SELP (Alpha JV) S.à r.l. | 128885 |
| CEPF II CJ Southport S.à r.l. | 128889 | Seneca Pool S.A., SICAR | 128885 |
| Creative Invest S.A. | 128910 | Solferino Acquisition SA | 128887 |
| Elikonos JEREMIE GP | 128917 | Solferino Luxembourg S.à r.l. | 128887 |
| Fondation Jean Hamilius Junior | 128926 | TMK Capital S.A. | 128883 |
| Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l. | 128921 | Transalp Investments | 128885 |
| Langhans S.à r.l. | 128928 | | |
| Level-Up 15 (SCA) | 128914 | | |

AB Acquisitions Luxco 3A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 129.312.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 15 juin 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015137027/13.

(150149183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ACMO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 140.857.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 20 juillet 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015137040/13.

(150149618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Alter Domus Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.274.374,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 161.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136992/10.

(150148873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ACQ, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 177.376.

Der Jahresabschluss zum 31. März 2015 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137041/9.

(150149338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Ampero S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 127, rue d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 171.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137062/9.

(150148504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Agathos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 64.687.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGATHOS SARL
Signatures

Référence de publication: 2015137045/11.

(150149141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Alter Domus Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.274.374,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 161.258.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136993/10.

(150148878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

AWM S.A., ALMAGEST Wealth Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 85-87, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 156.840.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 août 2015.

Référence de publication: 2015137055/10.

(150149360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Antoncelli S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 36, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 123.073.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137065/9.

(150148703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

TMK Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 119.081.

- Mons. David Moscato, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, en remplacement l'administrateur démissionnaire, Mons. Daniel Bley, avec effet au 17 juin 2015.

- Le nouveau mandat de Mons. David Moscato prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 24 juin 2015.

Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2015138567/14.

(150149802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 16.900,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 177.300.

Le siège social de l'associé SEGRO Luxembourg S.à r.l., a changé et est désormais au 35-37, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015138466/12.

(150149817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 16.900,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 177.300.

L'adresse du gérant Stéphane Jalbert a changé et est désormais au 2755, Douglas Avenue, H3R 2C7 Montréal, Québec, Canada

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015138467/12.

(150150227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

SELP (Alpha Germany) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.100,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 182.783.

Le siège social de l'associé unique SELP Administration S.à r.l., a changé et est désormais au 35-37, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015138469/12.

(150150114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Athena Asset 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 11.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 181.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015138646/9.

(150151249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

ADCB Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.
R.C.S. Luxembourg B 186.336.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015138660/9.

(150151376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Schop Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 43.684.

Il est à noter que l'adresse de Monsieur Albert REIFFERS est désormais la suivante: 34 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg

Luxembourg, le 11 août 2015.

Certifié sincère et conforme

SCHOP INVESTISSEMENTS S.A.

Référence de publication: 2015138462/12.

(150149886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

SELP (Alpha JV) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.100,00.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 182.782.

L'adresse du gérant Stéphane Jalbert a changé et est désormais au 2755, Douglas Avenue, H3R 2C7 Montréal, Québec, Canada

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015138472/12.

(150150086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

SELP (Alpha JV) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.100,00.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 182.782.

Les comptes annuels pour la période du 16 décembre 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2015.

Référence de publication: 2015138473/11.

(150150238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Transalp Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6-8, Op der Ahlkërrech, Industrie Potaschberg.
R.C.S. Luxembourg B 139.703.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015138568/10.

(150150120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Seneca Pool S.A., SICAR, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 137.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015138437/9.

(150150527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Anglo Securities Ramschild S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 180.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Anglo Securities Ramschild S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015138635/11.

(150150939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

ArcelorMittal Holdings, Schifflange facilities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 24-26, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 44.056.

Avec date d'effet au 12 novembre 2014, la société ArcelorMittal Luxembourg, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 6990, a transféré son siège social du 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015138642/13.

(150150971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Auerstedt Eins S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1460 Luxembourg, 48, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 179.550.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015138648/10.

(150150969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

REIP P-first S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 137.572.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 12 août 2015

Les associés acceptent la démission de Monsieur Balint Szeker, administrateur de sociétés, résidant professionnellement à 21/27 Meiselstrasse; A-1150 Vienne; Autriche, de son mandat de gérant unique de la Société avec effet immédiat.

A cette même date, les associés décident de nommer Monsieur Laurent Kind, administrateur de sociétés, résidant professionnellement à 121, Avenue de la Faïencerie; L-1511 Luxembourg en tant que nouveau gérant unique de la Société pour une période illimitée avec effet immédiat.

Pour extrait

La Société

Référence de publication: 2015140418/16.

(150152479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

Red Ground S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4960 Clemency, 16, rue de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg B 142.466.

Les Comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17/08/2015.

Pour RED GROUND S.A.

J. REUTER

Référence de publication: 2015140417/12.

(150152819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

RE Galaxy III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 144.037.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2014.

Référence de publication: 2015140416/11.

(150152570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

RE Constellation II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 118.952.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2014.

Référence de publication: 2015140415/11.

(150152571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

Solferino Acquisition SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 175.989.

Les comptes annuels au 30 Novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stefan KOCH.

Référence de publication: 2015140446/10.

(150152200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

Solferino Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 174.854.

Les comptes annuels au 30 Novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stefan KOCH.

Référence de publication: 2015140447/10.

(150152199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

SEB Alternative Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 198.661.

—
Monsieur Mats Bergling demeurant professionnellement à L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen, a démissionné en tant qu'administrateur avec effet au 17 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015140456/11.

(150152562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

Santis, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 157.702.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un administrateur*

Référence de publication: 2015140454/11.

(150152523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

Segepa S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 170.947.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SEGEPA S.A. SPF

Référence de publication: 2015140459/11.

(150152363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

Alter Domus Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 36.600.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.555.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136986/10.

(150148885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Alter Domus International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.668.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015136988/10.

(150148766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

CEPF II CJ Southport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 195.146.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-sixth of June.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

“CEPF II CJ Holdings S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 193.162

here represented by Mrs Caroline SCULTEUR, previously named, by virtue of a proxy given on 26 June 2015,

The said proxy, signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of “CEPF II CJ Southport S.à r.l.” (hereinafter the “Company”), a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 195.146, incorporated pursuant to a notarial deed received by the undersigned notary dated 25 February 2015, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the “Mémorial C”) dated 22 April 2015, number 1052, page 50463. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 17 April 2015, published in the Memorial C dated 18 June 2015, number 1532, page 73513.

The appearing party (the “Sole Shareholder”) representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to fully restate the articles of incorporation of the Company, without amending the purpose clause and amending the representation clause and which shall now be read as follows:

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the “Articles”) of “CEPF II CJ Southport S.à r.l.” (the “Company”), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “1915 Law”).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the “Registered Office”) is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

2.2.1 the Board of Managers if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a “Shareholders' Resolution”) passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (“Luxembourg Law”).

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at nine thousand one hundred and ten British Pounds (GBP 9,110.00) represented by nine thousand one hundred and ten (9,110) shares of one Pound (GBP 1.00) each (the "Shares"), divided into (A) nine thousand (9,000) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and (B) one hundred and ten (110) redeemable shares, subdivided into (i) eleven (11) class A redeemable shares (the "Class A Shares"), (ii) eleven (11) class B redeemable shares (the "Class B Shares"), (iii) eleven (11) class C redeemable shares (the "Class C Shares"), (iv) eleven (11) class D redeemable shares (the "Class D Shares"), (v) eleven (11) class E redeemable shares (the "Class E Shares"), (vi) eleven (11) class F redeemable shares (the "Class F Shares"), (vii) eleven (11) class G redeemable shares (the "Class G Shares"), (viii) eleven (11) class H redeemable shares (the "Class H Shares"), (ix) eleven (11) class I redeemable shares (the "Class I Shares") and (x) eleven (11) class J redeemable shares (the "Class J Shares" and together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares, the "Redeemable Shares"), having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an "Ordinary Shareholder" and each holder of a Redeemable Share is hereinafter individually referred to as a "Redeemable Shareholder". The Ordinary Shareholder together with the Redeemable Shareholder are hereinafter referred to as the "Shareholder" or the "Shareholders", if the case may be.

5.2 The Company may maintain a special capital reserve account and/or share premium account in respect of the Shares and there shall be recorded to such accounts, the amount or value of any contribution/premium paid up in relation to the Shares. Amounts so recorded to such accounts will constitute freely distributable reserves of the Company and will be available for distribution to the Shareholders, as set out in these Articles.

5.3 The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming and/or repurchasing each Class of Shares as per article 7 of these Articles of Association, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve of the Company.

5.4 If the Shareholders resolve to distribute any profits, the profits are to be distributed by the Company as follows:

5.4.1 the holders of the Ordinary Shares shall, on pro rata basis, be entitled to all the distributable profits derived by the Company from income in respect of the Company's assets and investments (including, but not limited to dividends, interest and any gains, which constitute income for United Kingdom tax purposes) (together the Income Profits).

5.4.2 all the distributable profits derived by the Company from capital gains in respect of the Company's assets and investments, being amounts other than Income Profits (including but, not limited to capital gains, liquidation profits and sale proceeds) (together the Capital Gain Profits) may be distributed only to the holders of the Redeemable Shares in accordance with the following payment priorities and modalities:

(1) first, an amount equal to 0.10% of the aggregate nominal value of the Class A Shares to the holders of the Class A Shares annually on pro rata basis;

(2) second, an amount equal to 0.15% of the aggregate nominal value of the Class B Shares to the holders of the Class B Shares annually on pro rata basis;

(3) third, an amount equal to 0.20% of the aggregate nominal value of the Class C Shares to the holders of the Class C Shares annually on pro rata basis;

(4) fourth, an amount equal to 0.25% of the aggregate nominal value of the Class D Shares to the holders of the Class D Shares annually on pro rata basis;

(5) fifth, an amount equal to 0.30% of the aggregate nominal value of the Class E Shares to the holders of the Class E Shares annually on pro rata basis;

(6) sixth, an amount equal to 0.35% of the aggregate nominal value of the Class F Shares to the holders of the Class F Shares annually on pro rata basis;

(7) seventh, an amount equal to 0.40% of the aggregate nominal value of the Class G Shares to the holders of the Class G Shares annually on pro rata basis;

(8) eighth, an amount equal to 0.50% of the aggregate nominal value of the Class H Shares to the holders of the Class H Shares annually on pro rata basis;

(9) ninth, an amount equal to 0.55% of the aggregate nominal value of the Class I Shares to the holders of the Class I Shares annually on pro rata basis; and

(10) tenth, any remaining Capital Gain Profits will be paid to the holders of the Class J Shares annually on pro rata basis;

5.4.3 If all the Class J Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (9) will be paid to the holders of the Class I Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.4 If all the Class J Shares and Class I Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (8) will be paid to the holders of the Class H Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.5 If all the Class J Shares, Class I Shares and Class H Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (7) will be paid to the holders of the Class G Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.6 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares and Class G Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (6) will be paid to the holders of the Class F Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.7 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares and Class F Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (5) will be paid to the holders of the Class E Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.8 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares and Class E Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (4) will be paid to the holders of the Class D Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.9 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares and Class D Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (3) will be paid to the holders of the Class C Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.10 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares, Class D Shares and Class C Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (1) to (2) will be paid to the holders of the Class B Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.11 If all the Class J Shares, Class I Shares, Class H Shares, Class G Shares, Class F Shares, Class E Shares, Class D Shares, Class C Shares and Class B Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payment pursuant to step (1) will be paid to the holders of the Class A Shares on pro rata and pari passu basis.

5.4.12 any profits other than Income Profits and Capital Gain Profits (the "Remaining Profits") shall be distributed to the holders of the Ordinary Shares on pro rata basis.

5.4.13 For the avoidance of doubt, profits may be distributed to the shareholders only if the shareholders resolve such distribution.

6. Shares.

6.1 Each Share entitles its owner to one vote at the general meetings of Shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of these Articles of Association and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

6.2 Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

6.3 Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

6.4 The sole shareholder may transfer freely its Shares when the Company is composed of a sole shareholder. The Shares may be transferred freely amongst Shareholders when the Company is composed of several shareholders. The Shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

6.5 The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

7. Redemption and/or repurchase of shares.

7.1 In the course of any given financial year, the Company may redeem and/or repurchase, at the option of its sole shareholder or shareholders, any class of Shares at a redemption/repurchase price as determined by the Board of Managers and approved by the sole shareholder or shareholders (the Redemption Price).

7.2 The redemption and/or the repurchase of any class of Shares in accordance with article 7 of these Articles of Association is permitted provided that: (i) a class of Shares is always redeemed and/or repurchased in full, it being understood that the class of Ordinary Shares shall be the last class of Shares to be redeemed; (ii) the net assets of the Company, as evidenced in the interim accounts of the Company to be prepared by the board of managers, are not, or following the redemption would not become, lower than the amount of the share capital of the Company plus the reserves which may not be distributed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or these Articles; (iii) the Redemption Price does not exceed the amount of profits of the current financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from the Company's reserves available for such purpose, less any losses of the current financial year, any losses carried forward and sums to be allocated in reserve under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and these Articles of Association; and (iv) the redemption and/or repurchase is followed by a reduction of the capital of the Company. The redemption and/or repurchase shall be decided by the shareholders in accordance with article 15 of these Articles of Association.

7.3 In case of redemption and/or repurchase of Redeemable Shares, such redemption and/or repurchase should be made in the reverse alphabetical order (i.e. starting with the Class J Shares and ending with the Class A Shares). The Ordinary Shares may be redeemed and/or repurchased only after the redemption and/or repurchase of all the Redeemable Shares.

7.4 In the event of a reduction of share capital through the redemption and/or repurchase and the cancellation of a class of Redeemable Shares, such class of Redeemable Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (or any other amount resolved by the General Meeting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles provided however that such other amount shall never be higher than such Available Amount), in each case determined on the basis of interim accounts of the Company on a date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption and/or repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

7.5 The Available Amount in relation to each Class of Redeemable Shares will be equal to the total amount of Capital Gain Profits of the Company (including carried forward Capital Gain Profits) to the extent the shareholders and/or the board of managers would have been entitled to dividend distributions according to article 14 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including special capital reserve account and/or share premium account) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the class of Redeemable Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without any double counting).

For the avoidance of doubt, the Available Amount may not include any Income Profits (including carried forward Income Profits).

7.6 In case of redemption and/or repurchase of the Ordinary Shares, the Redemption Price may include Income Profits (including carried forward Income Profits) and Remaining Profits (including carried forward Remaining Profits), but may not include Capital Gain Profits.

7.7 In case of redemption and/or repurchase of the Redeemable Shares, the Redemption Price may include Capital Gain Profits (including carried forward Capital Gain Profits), but may not include Income Profits.

7.8 The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming/repurchasing each class of Shares.

7.9 In case of redemption of a class of Shares, all subdivided class of such class of shares will have to be redeemed together, i.e. the Class J Shares 1 would only be redeemed together with the Class J Shares 2. The same principle applies for the other Redeemable Shares. The Ordinary Shares 1 would only be redeemed together with the Ordinary Shares 2, in the same proportion.

8. Transfer of shares.

8.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

8.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

8.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

8.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

8.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

9. Management.

9.1 Proposal and Appointment of the Managers.

The Company shall be managed by four (4) Managers, of whom two (2) shall be A Managers selected for appointment by Catalyst and two (2) shall be B Managers selected for appointment by Portfolio Advisors. At least one (1) A Manager and one (1) B Manager shall be resident outside the United Kingdom and at least one (1) A Manager and one (1) B Manager shall be resident in Luxembourg. All Managers will be resident outside of Germany.

9.2 Meetings of the Board of Managers.

a) Convening of the meetings of the Board of Managers

(i) The Board of Managers shall meet upon call by the chairman, or any Manager, at the place (in Luxembourg) indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the Board of Managers, but in his or her absence, the Board of Managers may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

(ii) Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to the Managers at least twenty-four hours in advance of the meeting and such notice shall specify in reasonable detail the business to be considered at the meeting. This notice may be omitted in case of assent of each Manager in writing, by e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a Board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

b) Proceedings at meetings of the Board of Manager

(i) The Managers shall hold each year at least four meetings of the Board of Managers in Luxembourg, being understood that, to the extent reasonably practicable, attendance in person of each Manager will be required at such Board meetings (subject to article 9.2(b)(vi)). A quorum for a meeting of the Board of Managers shall be three out of the A Managers and B Managers, except in respect of Conflict Matters where the quorum shall be two Non-Conflicted Managers. If a quorum is not present within 30 minutes after the time specified for a meeting in the notice of the meeting then it shall be adjourned for 5 Business Days at the same time and place.

(ii) Upon receipt of the Board meeting notice and agenda referred to in article 9.2(a)(ii), each Manager shall promptly consider whether such agenda contains a Conflict Matter, acting in good faith, and if any such Manager considers that the relevant agenda contains a Conflict Matter, then:

(A) in respect of a Conflict Matter where he/she is a Conflicted Manager, then he/she shall notify the other Managers of such fact no later than the start of the relevant part of the Board meeting; or

(B) in respect of a Conflict Matter where he/she considers that any other Managers is a Conflicted Manager, then he/she shall notify those other Managers of such fact no later than at the start of the relevant part of the Board meeting.

A Conflicted Manager shall withdraw from such Board meeting throughout the time during which the relevant Conflict comes to be considered by the Non-Conflicted Managers.

(iii) The Board of Managers shall choose from among its members a chairman, and may choose a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a Manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers. The chairman, who shall not have a second or casting vote, shall until the first annual general meeting following the Completion be chosen by the B Managers; at each subsequent annual general meeting the chairman shall resign and a new chairman shall, if the previous chairman was an A Manager, be a B Manager, and if the previous chairman was a B Manager, be an A Manager.

(iv) In dealings with third parties, the Board of Managers has the power to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's object and purpose.

(v) Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by email or facsimile another Manager as his proxy, subject to the restriction that no Manager who is a UK tax resident Manager may act as a proxy for another Manager. A Manager may represent more than one of his or her colleagues.

(vi) Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The Board of Managers can deliberate or act validly only if the quorum is present or represented at a meeting of the Board of Managers. Subject to article 9.2 (b)(ix) below in relation to Reserved Matters, decisions shall be taken by a simple majority vote of the

Managers, except for decisions related to Conflict Matters under article 9.2(b)(ii) which shall be taken by a simple majority vote of the Non-Conflicted Managers

(vii) The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman or, in his or her absence, by the vice-chairman, and by an A Manager if the first signatory is a B Manager or by a B Manager if the first signatory is an A Manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, and by an A Manager if the chairman is a B Manager or by a B Manager if the chairman is an A Manager.

(viii) The Board of Managers may pass unanimous resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by email or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

(ix) Subject to article 9.2(b)(x), no action shall be taken by any Shareholder or Manager or other officer or employee of the Company in relation to any of the matters listed below (the “Reserved Matters”) unless the same shall have been approved in advance by Shareholder Consent:

(A) the approval/adoption/amendment of the Business Plan;

(B) the determination if the Company requires Additional Contributions (other than Emergency Funding);

(C) any establishment of reserves for the Company not set forth in the Business Plan save as required for regulatory purposes and/or to comply with the terms of the Senior Financing;

(D) any change to or deviation from the then current Business Plan which has (or would have) a Material Impact;

(E) any application for planning consent or any variation or renewal thereof in each case that is a diversion from the then current Business Plan;

(F) the borrowing or raising of money (other than intra-group) (whether or not on the security of any property or assets of the Company), any refinancing of any Loan (including but not limited to the loan evidenced by the Senior Financing) or the demand for repayment of any loan (other than intra-group) or the creation of any mortgage, charge, pledge or other encumbrance upon or in respect of the business or the assets of the Company or any part thereof, or any variation to the Loans, and provided further that notwithstanding anything in these Articles to the contrary, neither Portfolio Advisors nor any of their Affiliates shall be obligated to provide any guaranty with respect to any financing;

(G) the entering into of any derivatives, foreign exchange contracts, swaps, options or similar financial instruments by the Company, except as expressly provided for in the then current Business Plan;

(H) the making or guaranteeing of any loan or advance whatsoever (other than intra-group) or the giving of any guarantee, indemnity, credit or security or any agreement to effect any of the foregoing save as expressly provided for in the then current Business Plan;

(I) any disposal of the Property, or any other property, or any title to a property, which is not expressly provided for in the then current Business Plan;

(J) any further acquisition and disposition by the Company of any material asset or any real property or any interest in real property or any material part thereof which is not expressly provided for in the then current Business Plan;

(K) any acquisition or disposal of or subscription for shares, securities or any other interest in the Company or any other company or the formation of any subsidiary or the participation in (or the disposal of any interest in) any partnership, joint venture or profit sharing arrangement otherwise than as expressly provided for in the then current Business Plan;

(L) the consolidation, sub-division or alteration of any rights attached to any share capital, the purchase by the Company of its own shares, the reduction of share capital, the capitalisation of any amount standing to the credit of any reserve or the reorganisation of any of the share capital of the Company save as expressly provided for in the then current Business Plan;

(M) the entering into or undertaking of any merger, de-merger, business combination, consolidation, reconstruction, recapitalisation or reorganisation or transfer of all or substantially all of the assets of the Company;

(N) the approval of the insurance coverage to be carried by the Company and of any insurance claim or insurance settlement by the Company save as expressly provided for in the then current Business Plan;

(O) the admission of any new equity holders to the Company;

(P) any material change, extension or limitation in the nature or scope of the business or the corporate purpose of the Company or the establishment or acquisition of any new business;

(Q) any action which is ultra vires the purpose of the Company;

(R) any approval, variation or termination (other than in accordance with its terms) of these Articles, any Shareholder Loans, the Investment Adviser Agreement, any Property Manager Agreement;

(S) the initiation, defence or settlement of any litigation, arbitration or administrative proceeding or claim or proceeding (other than those covered by insurance or not involving more than GBP 150,000.00 and the collection of individual debts not exceeding GBP 150,000.00 arising in the ordinary course of business and provided the Shareholders are notified of all such claims and collections);

(T) any change to the organisational documents or articles of association of the Company, or changing the tax or legal structure or the jurisdiction of formation of the Company;

(U) any action that would reasonably be expected to constitute a material default under a material agreement to which the Company is a party or under which any assets of the Company are bound or affected;

(V) the creation of any committee of the Board of Managers, changing the size of the Board of Managers or any committee thereof or changing the composition thereof;

(W) the granting or withdrawing of any powers of attorney or similar powers other than in the ordinary course of business;

(X) the appointment or dismissing of employees and the granting of any service or consultancy agreements and any material alterations in the terms of any such agreements, in each case where the expenditure is more than GBP 50,000.00 per annum;

(Y) the establishment or amendment of any pension scheme;

(Z) the hiring or dismissing, or changing the compensation of, or agreeing to any severance package for a manager or director of the Company;

(AA) changes to the payment of any fees or expenses to the Managers, save as expressly provided for in the then current Business Plan;

(BB) the creation of any share option, bonus or other incentive scheme;

(CC) the declaration or payment of any dividends or other distributions or return of capital through the redemption of shares in the Company on a pro-rata or non-pro-rata basis between Catalyst and Portfolio Advisors, or any payment of interest on or repayment of any Shareholder Loans, otherwise than in accordance with the Shareholders Agreement;

(DD) an initial public offering or listing of equity interests of the Company;

(EE) the removal of legal counsel, auditors, accountants, financial advisers, brokers, consultants or insurers, other than those named in the Business Plan;

(FF) the adoption of the annual accounts and any budget and any changes thereto;

(GG) unless required to do so by law, the initiation of any bankruptcy, dissolution, liquidation or winding up proceedings, moratorium or suspension of payments (or any similar proceedings) with respect to the Company;

(HH) the grant to any person of the right to appoint any manager or director of the Company;

(II) any change to the name or legal form of the Company;

(JJ) any change to the accounting policies or principles, material tax elections, tax status or conventions, or fiscal year of the Company, otherwise than to the extent required by law or to comply with any applicable accounting statement or standard;

(KK) the selection removal of an appraiser to appraise the Properties;

(LL) except as set forth in a Business Plan, any entering into, renewal of, amendment or modification of, waiver of rights with respect to, enforcement of rights with respect to, approval or consent under, or termination of, (i) any transaction between the Company and an Affiliate of a Shareholder (ii) any agreement for a term in excess of one (1) year that cannot be terminated on not more than one month's notice without penalty or premium of more than GBP 100,000.00; and

(MM) entering into, amending or terminating lease agreements with respect to the Properties, unless as set out in the Business Plan;

(NN) payment of any fee to any Shareholder or its Affiliate;

(OO) the appointment or termination of a Property Manager;

(PP) acquisition of any property or material asset (other than the Properties); and

(QQ) agreeing to do any of the above.

(x) Notwithstanding article 9.2(b)(ix), the Board of Managers shall, without Shareholder Consent, take any action required to refinance (or otherwise comply with the terms of or avoid a default under) the Senior Financing or other third party funding.

(xi) If the Shareholders are unable to make a unanimous decision on a Deadlock Matter (a "Deadlock"), then the Deadlock Matter shall be tabled for a period of 20 Business Days. On or before the last day of such 20 Business Day period, the Shareholders shall convene a second meeting to reconsider the Deadlock Matter (the "Deadlock Meeting"). If the Shareholders, acting reasonably and in good faith having regard to the most recently adopted Business Plan of the Company, are unable to make a unanimous decision with regard to such Deadlock Matter at the Deadlock Meeting, then either Shareholder may, within 10 Business Days after the date of such Deadlock Meeting, serve a written notice (a "Deadlock Notice") upon the other Shareholder stating that a Deadlock has occurred and identifying the subject matter of the Deadlock Matter.

(xii) If a Deadlock has occurred, the relevant Deadlock Matter shall be deemed not to have been approved. If the Deadlock relates to the annual approval of the Business Plan, the previous Business Plan will continue in effect for the following year, with all values to be adjusted by the prevailing UK consumer price index.

9.3 Management Generally-Subject to article 9.2, the management, control and operation of the Company and the formulation and execution of business and investment policy shall be vested exclusively in the Board of Managers of the Company, and such Board of Managers shall exercise all powers necessary and convenient for the purposes of the Company on behalf and in the name of the Company, in accordance with these Articles.

(b) The Managers shall act in accordance with the Management Rules as may be part of the Shareholders Agreement.

(c) The death or resignation of a Manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

(d) The Manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

(e) Except as otherwise provided herein, no Shareholder shall have the right to, and no Shareholder shall, take part in the management or affairs of the Company, nor in any event shall any Shareholder have the power to act or bind the Company in any way unless delegated such power by the Board of Managers.

(f) Except as otherwise provided in these Articles, a Shareholder shall not be obliged to abstain from approving or disapproving any matter proposed for Shareholder Consent because of any interest (or conflict of interest) of such Shareholder (or any Affiliate thereof) in such matter.

(g) Each Shareholder agrees that, except as otherwise expressly provided herein and to the fullest extent permitted by applicable law, the approval of any Reserved Matter as provided herein shall bind each Shareholder and shall have the same legal effect as the approval of each Shareholder of such action.

9.4 Business Plan. The Board of Managers shall manage the Company in accordance with the Business Plan.

(b) Prior to 1 December in each year the Board of Managers shall distribute the draft Business Plan for the subsequent year to the Shareholders for consideration and, if thought fit, approval by 15 December. If the Shareholders fail to agree the updated Business Plan, such failure will be considered a Deadlock Matter.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.2 Any A Manager together with any B Manager; or

10.3 Any person to whom such power has been delegated in accordance with article 11.

11. Agent of the managers. Any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Shareholders' resolutions.

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject and as provided in article 12.3, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares.

12.3 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.4 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.5 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13. Business year.

13.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year.

14. Distributions on shares.

14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.3 The Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Company Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16. Definitions. When used in these Articles the following terms shall have the meanings set out below, it being understood that any legal term for any action, remedy, method of judicial proceeding, legal document, legal status, court, official or any legal concept of thing shall in respect of any relevant jurisdiction be deemed to include what most nearly approximates in that jurisdiction to the legal term used herein:

“A Manager” shall mean an A Manager of the selected for appointment by Catalyst from time to time in accordance with article 9.

“Additional Contributions” shall mean any additional contribution to be made by Catalyst and Portfolio Advisors in accordance with the Shareholders Agreement.

“Additional Shareholder Loans” shall mean any loans, preferably in a form of profit participating loans, made by Catalyst or Portfolio Advisors to the Company after the Initial Shareholder Loans except for Default Loans.

“Affiliate” shall mean, with respect to a person, any other person that directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control with the first person which, for the avoidance of doubt, shall include any entity managed by any such person. For the purposes of this definition, “control” shall mean the power, directly or indirectly, either to (i) vote a majority of the securities having ordinary voting power for the election of managers or directors of such person or (ii) direct or cause the direction of the management and policies of such person, whether by contract or otherwise; provided, however, that

a) in the event of any Transfer by Catalyst to an Affiliate, such Affiliate must also be an affiliate to a commingled investment fund;

b) no person (“X”) shall be treated as being controlled by Portfolio Advisors simply as a result of a person who controls Portfolio Advisors being one of the directors of X.

For the avoidance of doubt the Investment Adviser will be treated as an Affiliate of Catalyst.

“Articles” shall mean the articles of association of the Company, dated on or about the date hereof, as amended, modified, supplemented or restated from time to time, as the context requires.

“B Manager” shall mean a B Manager of the Company selected for appointment by Portfolio Advisors from time to time in accordance with article 9.

“Board of Managers” or “Board” shall mean the board of Managers of the Company from time to time.

“Business Day” means a day or days (other than a Saturday or Sunday) on which banks are open for business in United States, Luxembourg and United Kingdom.

“Business Plan” shall mean the annual business plan and budget approved by the Shareholders in respect of the Properties and showing all payments to Catalyst and its Affiliates, the initial such Business Plan being attached to the Shareholders Agreement, as the same may be amended or modified from time to time in accordance with the terms of the Shareholders Agreement.

“Calculation Date” shall mean the date of the 16 April 2015.

“Capital Proceeds” shall mean (A) the cash or other consideration received by the Company (including interest on instalment sales when received) as a result of (i) any sale, exchange, abandonment, foreclosure, insurance award, condemnation, easement sale or other similar transaction relating to any property of the Company (other than the Senior Financing), (ii) any financing or refinancing relating to any property of the Company, (iii) any release of reserves, and (iv) any other transaction which, in accordance with generally accepted accounting principles, would be treated as a capital event, in each case less (B) any such cash which is applied to (i) the payment of any ongoing costs and expenses related to the Properties which are funded by Additional Contributions, (ii) the repayment of debt of the Company which is required under the terms of any indebtedness of the Company; and (iii) the establishment of reserves (which relate to reserves funded from a capital call rather than out of operating cash flow). “Capital Proceeds” shall also mean any of the foregoing which are received by the Property Entities to the extent received by the Company as dividends or distributions or return of capital or principal on liquidation or otherwise.

“Catalyst” shall mean Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 191.808.

“Catalyst Initial Capital Contribution” shall mean any contribution made by Catalyst to the Company on or prior the Calculation Date.

“Catalyst Initial Shareholder Loans” shall mean any loan granted by Catalyst to the Company on or prior the Calculation Date.

“Catalyst Sharing Percentage” shall mean the Catalyst's percentage interest in the Company being equal to 2%.

“Completion” means the date of completion as set out in the Shareholders Agreement.

“Conflicted Manager” means, with respect to a Conflict Matter, each of the Managers appointed by the Shareholder to whom a Conflict Matter applies.

“Conflict Matter” means any matter relating to (A) a dispute between the Company on the one hand and any Shareholder or its Affiliates on the other hand or (B) the entering into of any agreement (other than the Shareholders Agreement and any loan agreement with the Company to which both shareholders are a party) between the Company on the one hand and

any of the Shareholders or their Affiliates on the other hand and all dealings relating to such agreement; provided always, however, that any revisions to the Business Plan shall not be deemed to be a Conflict Matter.

“Contributions” means the aggregate of the Initial Capital Contributions, the Initial Shareholder Loans and the Additional Contributions.

“Deadlock” shall have the meaning specified in article 9.2(c).

“Deadlock Matter” shall mean any of the Reserved Matters;

“Deadlock Meeting” shall have the meaning specified in article 9.2(c).

“Deadlock Notice” shall have the meaning specified in article 9.2(c).

“Emergency Funding” means in case (a) the Shareholders determine by Shareholder Consent that the Company or the Property Entities require additional funds or (b) the Company or the Property Entities require additional funds in order to refinance (or otherwise comply with the terms of or avoid a default under) the Senior Financing or any other third party funding.

“Initial Capital Contributions” means the Catalyst Initial Capital Contribution together with the Portfolio Advisors Initial Capital Contribution.

“Initial Shareholder Loans” means the Catalyst Initial Shareholder Loans together with the Portfolio Advisors Initial Shareholder Loans.

“Investment Adviser Agreement” shall mean that certain asset management agreement entered into on or about the date hereof, by and between the Property Entities and the Asset Manager.

“Investment Adviser” shall mean Catalyst Capital LLP.

“Loan” shall mean any financing, other than any Shareholder Loans and Default Loans, entered into by the Company and/or secured by the Property.

“Management Rules” shall mean the rules of management as set out in the Shareholders Agreement.

“Managers” shall mean the managers of the Company from time to time.

“Material Impact” shall mean:

(i) any costs which would result in the total operating costs (meaning the yearly budgeted operating expenses excluding interest and banking fees) set out in the then current Business Plan being exceeded by more than 10% p.a.; or

(ii) any capital expenditure which is more than GBP 300,000.00 or (if lower) 10 % p.a. of the amount set out in the then current Annual Budget.

“Non-Conflicted Manager” means, with respect to a Conflict Matter, each of the Managers appointed by the Shareholder to whom a Conflict Matter does not apply.

“Portfolio Advisors” shall mean Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P. (on behalf of its Secondaries Sector), a Delaware Limited Partnership, having its registered office at c/o Portfolio Advisors, LLC, 9 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820.

“Portfolio Advisors Initial Capital Contribution” shall have the meaning specified in the Shareholders Agreement.

“Portfolio Advisors Initial Shareholder Loans” shall have the meaning specified in the Shareholders Agreement.

“Properties” means the properties as listed and detailed in the Shareholders Agreement.

“Property Entities” means the entities as listed in the Shareholders Agreement.

“Property Manager” means a third party service provider to the Company, under the monitoring of the Investment Adviser, appointed in accordance with the Property Manager Agreement.

“Property Manager Agreement” shall have the meaning given to it in the Investment Adviser Agreement.

“Reserved Matters” shall have the meaning specified in article 9.2(ix).

“Response Notice” shall have the meaning specified in article 15.3(b).

“Senior Financing” shall mean any financing granted or to be granted to the Property Entities by one or several financial institutions.

“Shareholders Agreement” shall mean any shareholders agreement entered into with respect to the Company.

“Shareholder Consent” shall mean the unanimous approval of a Reserved Matter by the Shareholders.

“Shareholder Loans” means the aggregate of the Initial Shareholder Loans and the Additional Shareholder Loans.

“Shareholders” shall mean Catalyst and Portfolio Advisors.

“Transfer” shall mean any sale, transfer, assignment, pledge, mortgage, exchange, hypothecation, grant of a security interest or other direct or indirect disposition or encumbrance of an interest (including, without limitation, by operation of law) or the acts thereof. The terms “Transferor”, “Transferee” “Transferred” and other forms of the word “Transfer” shall have correlative meanings.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a “person” includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

«CEPF II CJ Holdings S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 193.162,

ici représentée par Madame Caroline SCULTEUR, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 26 juin 2015.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de «CEPF II CJ S.à r.l.» (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 193.272, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 25 février 2015, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») en date du 22 avril 2015, numéro 1052, page 50463. Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussigné en date du 17 avril 2015, publié au Mémorial C en date du 18 juin 2015, numéro 1532, page 73513.

Laquelle partie comparante (l'«Associé Unique»), représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique de refondre entièrement les statuts de la Société en ne modifiant pas la clause objet mais en modifiant la clause relative à la représentation et qui devront dès lors être lus comme suit:

1. Forme et nom. Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de «CEPF II CJ Southport S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

2.2.1 Le Conseil de Gérance si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autres titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent article 3.8 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de neuf mille cent dix livres sterling (GBP 9.110,00), représenté par neuf mille cent dix (9.110) parts sociales, d'une valeur d'une livre sterling (GBP 1,00) chacune (les «Parts Sociales»), divisées en (A) neuf mille (9.000) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»), et (B) cent dix (110) parts sociales remboursables, divisées en (i) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»), (ii) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), (iii) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»), (iv) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»), (v) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»), (vi) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»), (vii) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»), (viii) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»), (ix) onze (11) parts sociales remboursables de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I»), et onze (11) parts sociales remboursables de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J») et ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie A, Catégorie B, Catégorie C, Catégorie D, Catégorie E, Catégorie F, Catégorie G, Catégorie H et Catégorie I les «Parts Sociales Remboursables»), ayant les droits et obligations

énoncés dans ces Statuts. Dans les présents Statuts, chaque titulaire de Part Sociale Ordinaire est ici individuellement considéré comme un «Associé Ordinaire» et chaque titulaire de Part Sociale Remboursable est ici individuellement considéré comme un «Associé PSR». L'Associé Ordinaire ensemble avec l'Associé PSR sont ici considérés comme l'«Associé» ou les «Associés», selon les cas.

5.2 La Société peut maintenir un compte spécial de réserve de capital et/ou un compte de prime d'émission à l'égard des Parts Sociales et tout montant ou valeur de tout apport/prime payé(e) en relation avec les Parts Sociales sera enregistré sur ce compte. Les montants ainsi enregistrés sur ces comptes constitueront des réserves librement distribuables de la Société et seront disponibles pour distribution aux Associés, tel qu'indiqué dans ces Statuts.

5.3 Le montant du compte spécial de réserve de capital et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé aux fins de remboursement et/ou de rachat de chaque Catégorie de Parts Sociales conformément à l'article 7 des présents Statuts, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale de la Société.

5.4 Au cas où les Associés décident de distribuer des bénéfices, ceux-ci devront être distribués de la manière suivante:

5.4.1 les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires auront droit, au pro rata, à tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de revenus en relation avec les actifs et investissements de la Société (en ce compris mais non limité aux dividendes, intérêts et autres gains constituant un revenu aux fins de considérations fiscales au Royaume-Uni) (ensemble les «Profits de Revenu»).

5.4.2 tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de plus-values en relation avec les actifs et investissements de la Société, c'est-à-dire les montants autres que les Profits de Revenu (en ce compris mais non limité aux plus-values, boni de liquidation et produits de vente) (ensemble les «Profits de Plus-Value») peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en conformité avec les priorités et modalités de paiement suivantes:

(1) premièrement, un montant égal à 0,10% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie A aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A annuellement au pro rata;

(2) deuxièmement, un montant égal à 0,15% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie B aux détenteurs des parts Sociales de Catégorie B annuellement au pro rata;

(3) troisièmement, un montant égal à 0,20% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie C aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie C annuellement au pro rata;

(4) quatrièmement, un montant égal à 0,25% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie D aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie D annuellement au pro rata;

(5) cinquièmement, un montant égal à 0,30% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie E aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie E annuellement au pro rata;

(6) sixièmement, un montant égal à 0,35% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie F aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie F annuellement au pro rata;

(7) septièmement, un montant égal à 0,40% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie G aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie G annuellement au pro rata;

(8) huitièmement, un montant égal à 0,50% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie H aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie H annuellement au pro rata;

(9) neuvièmement, un montant égal à 0,55% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Catégorie I aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie I annuellement au pro rata; et

(10) dixièmement, tous Profits de Plus-Value restants seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie J annuellement au pro rata;

5.4.3 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (9) seront payés aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I au pro rata et sur base pari passu.

5.4.4 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J et les Parts Sociales de Catégorie I sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (8) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie H au pro rata et sur base pari passu.

5.4.5 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H et les Parts Sociales de Catégorie G sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (7) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie F au pro rata et sur base pari passu.

5.4.6 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G et les Parts Sociales de Catégorie F sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (6) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie E au pro rata et sur base pari passu.

5.4.7 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F et les Parts Sociales de Catégorie E sont remboursées et

annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (5) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie D au pro rata et sur base pari passu.

5.4.8 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie E et les Parts Sociales de Catégorie D sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (4) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie C au pro rata et sur base pari passu.

5.4.9 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie D et les Parts Sociales de Catégorie C sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (3) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B au pro rata et sur base pari passu.

5.4.10 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie D et les Parts Sociales de Catégorie C sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu des étapes (1) à (2) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B au pro rata et sur base pari passu.

5.4.11 Si toutes les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie C et les Parts Sociales de Catégorie B sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu de l'étape (1) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A au pro rata et sur base pari passu.

5.4.12 tous profits autres que les Profits de Revenu et Profits de Plus-Value (les «Profits Restants») seront distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires au pro rata.

5.4.13 En tout état de cause, les bénéfices peuvent être distribués aux associés uniquement si ces derniers décident d'une telle distribution.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale donne à son détenteur le droit à un vote aux assemblées générales des Associés. De la détention d'une part sociale découle implicitement l'acceptation de ces Statuts et les résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

6.2 Les parts sociales sont indivisibles en ce qui concerne la Société.

6.3 Les co-détenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un mandataire, nommé parmi eux ou non.

6.4 L'associé unique peut transférer librement ses Parts Sociales lorsque la Société est composée d'un associé unique. Les Parts Sociales peuvent être transférées librement entre les Associés lorsque la Société est composée de plusieurs associés. Les Parts Sociales peuvent être transférées à des non-associés uniquement avec l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.5 Une cession de Parts Sociales doit être constatée par un acte notarial ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

7. Remboursement et/ou rachat de parts sociales.

7.1 Au cours de l'exercice social, la Société peut rembourser et/ou racheter, sur décision de son associé unique ou des associés, toute classe de Parts Sociales au prix de remboursement/rachat déterminé par le Conseil et approuvé par l'associé unique ou par les associés (le «Prix de Remboursement»).

7.2 Le remboursement et/ou rachat de toute classe de Parts Sociales conformément au présent article 7 de ces Statuts, est permis à condition que: (i) toute classe de Parts Sociales soit toujours remboursée et/ou rachetée en intégralité, étant entendu que la classe de Parts Sociales Ordinaires sera la dernière classe de Parts Sociales à être remboursées, (ii) les actifs nets de la Société, tel que montré par les comptes intermédiaires de la Société à préparer par le conseil de gérance, ne soit pas ou ne tombe pas, suite au rachat, en-dessous du montant du capital social de la Société augmenté des réserves qui ne sont pas distribuables en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou des présents Statuts, (iii) le Prix de remboursement n'excède pas le montant des bénéfices de l'exercice social en cours augmentés de tous les bénéfices reportés et de tous montants prélevés des réserves disponibles de la Société à cette fin, diminués de toutes pertes de l'exercice social en cours, de toutes pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et des présents Statuts; et (iv) le remboursement et/ou le rachat est suivi d'une réduction du capital social de la Société. Le remboursement et/ou rachat devra être décidé par les associés conformément à l'article 15 des présents Statuts.

7.3 En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, ce remboursement et/ou ce rachat devra s'effectuer dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en commençant par les Parts Sociales de Catégorie J et en terminant

par les Parts Sociales de Catégorie A). Les Parts Sociales Ordinaires peuvent être remboursées et/ou rachetées uniquement après le remboursement et/ou le rachat de toutes les Parts Sociales Remboursables.

7.4 En cas de réduction du capital social par remboursement et/ou rachat et annulation d'une classe de Parts Sociales Remboursables, cette classe de Parts Sociales Remboursables donne droit à leurs détenteurs, au prorata de leur détention dans cette classe, au Montant Disponible (ou tout autre montant décidé par l'Assemblée Générale en conformité avec les conditions prescrites pour la modification des Statuts à condition cependant que cet autre montant ne soit jamais supérieur au Montant Disponible), déterminé dans chaque cas sur base des comptes intermédiaires de la Société à une date au plus tôt huit (8) jours avant la date de remboursement et/ou de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales concernée.

7.5 Le Montant Disponible en relation avec chaque classe de Parts Sociales Remboursables sera égal au montant total des Profits de Plus-Values de la Société (en ce compris tous Profits de Plus-Value reporté) dans la mesure où les associés et/ou le conseil de gérance ait/aient droit aux distribution de dividendes conformément à l'article 14 des Statuts, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuables (incluant le compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction du capital social en relation avec la classe de Parts Sociales Rachetables devant être annulées, mais réduit par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) and (ii) toutes sommes devant être placées dans la/les réserve(s) conformément aux conditions requises par la loi ou par les Statuts, dans chaque cas conformément aux comptes intermédiaires en question (sans double comptage).

A des fins de clarification, le Montant Disponible n'inclut aucun Profits de Revenu (en ce compris les Profits de Revenu reporté).

7.6 En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Ordinaires, le Prix de Rachat pourra inclure les Profits de Revenu (incluant les Profits de Revenu reportés) et les Profits Restants (incluant les Profits Restants reportés), mais non les Profits de Plus-Values.

7.7 En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, le Prix de Rachat pourra inclure les Profits de Plus-Values (en ce compris les Profits de Plus-Values reportés), mais non les Profits de Revenu.

7.8 Le montant du compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé(s) aux fins de remboursement/rachat de chaque classe de Parts Sociales.

7.9 en cas de rachat d'une classe de Parts Sociales, toutes les classes subdivisées d'une telle classe de parts sociales devront être rachetées ensemble, à savoir les Parts Sociales 1 de Catégorie J ne pourront uniquement être rachetées qu'avec les Parts Sociales 2 de Catégorie J. Le même principe s'appliquant pour les autres catégories de Parts Sociales Remboursables. Les Parts Sociales Ordinaires 1 ne pourront uniquement être rachetées qu'avec les Parts Sociales Ordinaires 2, à proportion égale.

8. Transfert des parts sociales.

8.1 Durant le temps où la Société n'est composée que d'un seul Associé, les Parts Sociales sont librement cessibles.

8.2 Durant le temps où la Société est composée de plus d'un Associé:

8.2.1 Les Parts Sociales ne peuvent être transférées à des personnes autres que les Associés que par cause de mort, sauf si les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales ont accepté le transfert en assemblée générale;

8.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à des personnes autres que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté le transfert ou selon les dispositions prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

8.3 Le transfert des Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

9. Gérance.

9.1 Proposition et Nomination des Gérants.

La Société sera administrée par quatre (4) Gérants dont deux (2) seront des Gérants A, sélectionnés pour nomination par Catalyst, et deux (2) seront des Gérants B, sélectionnés pour nomination par Portfolio Advisors. Au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B résideront en dehors du Royaume-Uni et au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B résideront au Grand-Duché de Luxembourg. Tous les Gérants résideront en dehors du territoire allemand.

9.2 Réunions du Conseil de Gérance.

a) Convocation des réunions du Conseil de Gérance.

(i) Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du président ou de tout Gérant au lieu (Luxembourg) indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance mais en son absence, le Conseil de Gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre Gérant en vue d'assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

(ii) Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera porté à la connaissance des Gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion. Cet avis mentionnera en détail la transaction devant être discutée lors de ladite réunion. Il pourra être passé outre à cette convocation en cas d'assentiment de chaque Gérant par écrit ou par email ou par télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

(b) Procédures lors des réunions du Conseil de Gérance

(i) Les Gérants pourront, chaque année, tenir au moins quatre réunions du Conseil de Gérance à Luxembourg, étant entendu que, jusqu'à un degré raisonnable, la présence en personne de chaque Gérant sera requise à de telles réunions du Conseil de Gérance (selon les dispositions de l'article 9.2 (b)(vi)). Afin de tenir le Conseil de Gérance, le quorum sera de trois Gérants A et Gérants B, sauf si l'on est en présence de Matière Conflictuelle où le quorum sera alors de deux Gérants non Conflictuels. Si le quorum n'est pas rempli dans les 30 minutes suivant l'horaire prévu dans l'avis pour une telle réunion, alors la réunion sera ajournée pour 5 Jours Ouvrables au même moment et au même endroit.

(ii) Jusqu'à la réception de l'avis de réunion du Conseil ainsi que de l'agenda et en vertu des dispositions de l'article 9.2 (a)(ii), chaque Gérant devra considérer sans délais si un tel agenda contient ou non une Matière Conflictuelle, en agissant de bonne foi; si l'un des Gérants considère que l'agenda en question concerne une Matière Conflictuelle, alors:

(A) dans l'hypothèse où nous sommes en présence d'une Matière Conflictuelle dans laquelle il/elle est un Gérant Conflictuel, alors il/elle devra notifier aux autres Gérants, un tel fait, pas plus tard qu'au début de la réunion du Conseil de Gérance concernée; ou

(B) dans l'hypothèse où nous sommes en présence d'une Matière Conflictuelle dans laquelle il/elle considère que tout autre Gérant est un Gérant Conflictuel, alors il/elle devra notifier à ces autres Gérants de tels faits pas plus tard qu'au début de la réunion du Conseil de Gérance concernée.

Un Gérant Conflictuel devra se retirer d'un tel Conseil de Gérance pendant toute la durée au cours de laquelle le Conflit en question vient à être considéré par les Gérants non Conflictuels.

(iii) Le Conseil de Gérance devra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire dont la qualité de Gérant n'est pas requise, qui sera responsable de tenir les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance. Le président, n'ayant pas de voix prépondérante ni de seconde voix, devra, jusqu'au moment de la première assemblée générale annuelle suivant l'Achèvement, être choisi par les Gérants B; à chaque assemblée générale annuelle suivante, le président devra démissionner et devra laisser place à un nouveau président, si le président précédent était un Gérant A, il devra laisser place à un Gérant B, et si le président précédent était un Gérant B, il devra laisser place à un Gérant A.

(iv) Lors de relations d'affaires avec des parties tierces, le Conseil de Gérance dispose du pouvoir d'agir au nom de la Société et ce dans toutes circonstances et pourra également autoriser toutes transactions en rapport avec l'objet social et le but de la Société.

(v) Tout Gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit, par email ou par télécopie, un autre Gérant comme étant son mandataire, sous réserve de la restriction suivant laquelle aucun Gérant résidant fiscal anglais ne peut agir en tant que mandataire pour un autre Gérant. Un Gérant pouvant représenter plusieurs de ses collègues.

(vi) Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si le quorum est présent ou représenté à la réunion du Conseil de Gérance. En vertu des dispositions de l'article 9.2(b)(ix) ci-dessous concernant les Matières Réservées, les décisions seront prises à la majorité simple des voix des Gérants, sauf en ce qui concerne les décisions touchant aux Matières Conflictuelles comme cela est décrit à l'article 9.2(b)(ii) qui devront, quant à elles, être prises à la majorité simple des voix des Gérants non Conflictuels.

(vii) Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président et par un Gérant A dans le cas où le premier signataire est un Gérant B ou par un Gérant B si le premier signataire est un Gérant A. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président et par un Gérant A si le président est un Gérant B ou par un Gérant B si le président est un Gérant A.

(viii) Le Conseil de Gérance peut adopter à l'unanimité des résolutions circulaires lorsqu'il exprime son approbation par écrit, par e-mail ou par télécopie, ou par tout autre moyen de communication similaire, qu'il confirmera par la suite par écrit. Le tout formera les procès-verbaux prouvant l'existence de telles résolutions.

(ix) En vertu de l'article 9.2(b)(x), aucune action ne pourra être entreprise par aucun Associé ou Gérant ou par tout autre fonctionnaire ou employé d'une Société JV au nom de la Société en ce qui concerne les matières listées ci-dessous (les «Matières Réservées»), à moins que ce qui suit n'ait été approuvé antérieurement par Consentement des Associés:

(A) l'approbation/l'adoption/la modification du Business Plan;

(B) la décision selon laquelle la Société requiert des Apports Supplémentaires (autre que le Refinancement d'Urgence);

(C) tout établissement de réserves pour la Société non prévues dans le Business Plan sauf si cela est requis par les réglementations et/ou afin de respecter les termes du Financement Senior;

(D) tout changement ou discordance à partir du Business Plan en vigueur qui aurait ou pourrait avoir un Impact Matériel;

(E) toute demande d'approbation de planification ou de toute variation ou renouvellement, à chaque fois qu'une divergence apparaît depuis le Business Plan en vigueur;

(F) l'emprunt ou l'appel de fonds (autre qu'intra-groupe)(que ce soit une garantie portant sur une propriété ou des actifs de la Société), tout refinancement de Prêt (y compris et non seulement le prêt reflété par le Financement Senior) ou la demande de refinancement de tout prêt (autre qu'intra-groupe) ou encore la mise en place de toute hypothèque, charge,

gage ou autre charges relatives aux affaires ou aux actifs de la Société ou de toute autre part concernée ici, ou encore toute variation relatives aux Prêts, et nonobstant toute disposition contraire présente dans les Statuts, ni Portfolio Advisors ni aucun de ses Affiliés ne sera obligé de fournir de garantie relative à tout financement;

(G) la conclusion de contrats de type dérivés, les contrats de change, de swaps, d'options ou d'instruments financiers similaires par la Société, sauf ce qui est expressément prévu dans le Business Plan en vigueur;

(H) l'accord ou la garantie de tout prêt ou d'avance (autre qu'intragroupe) ou encore l'approbation de toute garantie, indemnité, crédit ou sûreté ou encore tout accord rendant exécutoire ce qui précède, sous réserve de ce qui est expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(I) toute aliénation de l'Immeuble, de toute autre propriété, ou tout autre titre relatif à l'Immeuble et qui n'est pas expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(J) toute acquisition ou cession par la Société de tout actif matériel, de toute propriété immobilière, de tout titre détenu dans l'Immeuble ou de toute partie matérielle, qui n'est pas expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(K) toute acquisition, cession ou souscription de parts sociales, titres ou tout autre intérêt dans la Société ou dans toute autre société, la formation de toute filiale, la participation dans (ou la cession de tout intérêt dans) tout partenariat, joint-venture ou participation aux bénéfices autre que ceux expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(L) la consolidation, la subdivision ou l'altération de tous droits attachés à tout capital social, le rachat par la Société de ses propres parts sociales, la réduction de capital social, la capitalisation de tout montant inscrit au crédit de toute réserve ou encore la réorganisation de capital social de la Société, tel qu'il est expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(M) l'engagement ou la promesse de toute fusion, scission, regroupement d'entreprises, consolidation, reconstruction, refinancement ou réorganisation ou transfert de tout ou partie des actifs de la Société;

(N) l'approbation d'une couverture d'assurance que doit posséder la Société et de toute demande d'assurance ou le règlement de l'assurance par la Société, tel qu'il est expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(O) l'admission de tout nouveau détenteur de parts sociales au sein de la Société;

(P) tout changement, extension ou limitation de la nature ou de la portée des affaires ou de l'objet social de la Société ou encore l'établissement ou l'acquisition de toute nouvelle affaire;

(Q) toute action considérée ultra vires pour l'objet de la Société;

(R) toute approbation, variation ou cessation (autrement que conformément à ses termes) de ces Statuts, tout Prêts d'Associés, le Contrat du Conseiller d'Investissement, tout Accord de Gestion de l'Immeuble;

(S) la poursuite, la défense ou le règlement de tout contentieux, arbitrage ou recours administratif, de toute réclamation ou poursuite (autre que ceux couverts par assurance ou qui ne dépassent pas GBP 150.000,00 et le recouvrement des dettes individuelles ne dépassant pas GBP 150.000,00 dans le cadre normal des activités et étant prévu que les Associés soient avisés de telles réclamations et de tels recouvrements);

(T) tout changement des documents organisationnels ou statuts de la Société, le changement de régime légal ou fiscal ou encore le changement de territoire de formation de la Société;

(U) toute action qui peut raisonnablement être attendue comme constituant un défaut matériel en vertu d'un accord matériel selon lequel la Société est partie ou en vertu duquel tout actif de la Société est lié ou affecté;

(V) la création de tout comité du Conseil de Gérance en vue de modifier la taille du Conseil de Gérance ou tout comité auquel il assiste ou pour lequel il change la composition;

(W) l'octroi ou le retrait de toute procuration ou de pouvoir similaire autre que ceux habituellement d'application dans le cadre normal des activités;

(X) la nomination ou la révocation d'employés ainsi que l'octroi de tout service ou accords de consultance ainsi que toutes altérations matérielles des termes au sein de tels accords, à chaque fois que la dépense est supérieure à GBP 50.000 par an.

(Y) La mise en place ou la modification de tout régime de retraite;

(Z) L'embauche ou le licenciement, la modification salariale, l'octroi d'indemnité de départ pour un gérant ou un directeur de la Société;

(AA) Les changements relatifs aux paiements de tous frais ou dépenses accordées aux Gérant, tel qu'il est expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(BB) La création de toute option d'achat de part sociale, bonus ou autre moyen d'incitation;

(CC) La déclaration ou le paiement de tout dividende, autres distributions ou rendement de capital via le rachat de parts sociales dans la Société sur une base ou non de prorata entre Catalyst et Portfolio Advisors, tout paiement d'intérêt ou remboursement de Prêts d'Associés, autrement que sur base de ce qui est prévu dans le Pacte d'Associés;

(DD) Un premier appel public à l'épargne ou la cotation des participations de la Société;

(EE) Le rejet de conseil juridique, auditeurs, comptables, conseillers fiscaux, courtiers, consultants ou assureurs, autres que ceux repris dans le Business Plan en vigueur;

(FF) L'adoption des comptes annuels et des budgets ainsi que tout changement y afférant;

(GG) A moins qu'il n'en soit prévu autrement par la loi, la procédure relative à une faillite, une dissolution, une liquidation ou les procédures de redressement judiciaire (ou toute autre procédures similaires), concernant la Société;

(HH) L'octroi à toute personne du droit de nommer tout gérant ou directeur de la Société;

(II) Tout changement du nom ou de la forme légale de la Société;

(JJ) Tout changement au sein des politiques et principes comptables, choix fiscaux, statuts fiscaux ou conventions, année sociale de la Société, autrement que ce qui est requis par la loi ou afin de se conformer à toute norme comptable ou standard;

(KK) La sélection et le licenciement d'un expert dont la mission est d'évaluer les Immeubles;

(LL) Excepté ce qui est prévu dans le Business Plan, toute entrée en vigueur, renouvellement, modification, renonciation aux droits en question, application des droits concernés, approbation ou consentement ou cessation de (i) toute transaction entre la Société et un Affilié d'un Associé (ii) tout accord d'une durée excédant une (1) année qui ne peut se terminer qu'avec un préavis d'un mois sans pénalité ou d'une prime de plus de GBP 100.000,00;

(MM) L'entrée en vigueur, la modification ou la cessation des contrats de bail en rapport avec les Immeubles, à moins que cela ne soit régi dans le Business Plan;

(NN) Paiement de tout frais envers un Associé ou envers l'un de ses Affiliés;

(OO) La nomination ou le licenciement d'un Gestionnaire de l'Immeuble;

(PP) L'acquisition de toute propriété ou d'actif matériel (autre que les Immeubles); et

(QQ) Convenir de faire l'une ou l'autre action ci-dessus.

(x) Sous réserve des dispositions de l'article 9.2(b)(ix), le Conseil de Gérance, sans le Consentement des Associés, accomplira toute action requise pour refinancer (ou autrement se conformer aux termes ou éviter une défaillance sous-jacente) le Financement Senior ou le financement d'une autre personne tierce.

(c) Si les Associés ne sont pas en mesure de prendre une décision à l'unanimité en ce qui concerne une Matière de Blocage (une «Situation de Blocage»), alors la Matière de Blocage sera reportée pour une période de 20 Jours Ouvrables. Au dernier jour ou avant l'écoulement de la période des 20 Jours Ouvrables, les Associés conviendront d'une seconde réunion afin de reconsidérer la Matière de Blocage (la «Réunion de Blocage»). Si les Associés, agissant raisonnablement et de bonne foi et au regard du dernier Business Plan de la Société adopté, ne sont pas en mesure de prendre une décision à l'unanimité en ce qui concerne cette Matière de Blocage au cours de cette Réunion de Blocage, alors un tel Associé pourra, dans les 10 Jours Ouvrables suivant la date d'une telle Réunion de Blocage, émettre un avis écrit (un «Avis de Blocage») aux autres Associés qui déclarent qu'une Situation de Blocage est apparue et identifient l'objet de la Matière de Blocage.

(d) Si une Situation de Blocage est apparue, la Matière de Blocage en question devra être considérée comme n'ayant pas été approuvée. Si la Situation de Blocage concerne l'approbation annuelle du Business Plan, le précédent Business Plan demeurera en vigueur pour l'année suivante et les valeurs devront être ajustées en fonction de l'indice des prix à la consommation anglais en vigueur à ce moment.

9.3 Gestion

(a) En vertu de l'article 9.2, la gestion, le contrôle et toute opération de la Société et la formulation et l'exécution d'affaires et la politique d'investissement seront exclusivement confiées au Conseil de Gérance de la Société, et ce même Conseil de Gérance exercera tous les pouvoirs nécessaires et suffisants pour l'accomplissement des objets de la Société au nom et pour le compte de la Société, en application des présents Statuts.

(b) Les Gérants agiront en application des Règles de Gestion telles que définies dans le Pacte d'Associés.

(c) La mort ou la démission d'un Gérant, pour quelque raison que ce soit, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

(d) Le ou les Gérant(s) n'engagera(-ont) pas, en raison de sa/leur position, toute responsabilité personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Ils sont uniquement considérés comme étant des agents autorisés et sont par conséquent uniquement responsables de l'exécution de son/leur mandat.

(e) Sauf les cas prévus dans ces Statuts, aucun Associé n'aura le droit de, et aucun Associé ne pourra prendre part à la gestion ou aux affaires de la Société, ni lors de tout événement durant lesquels aucun Associé n'aura le pouvoir d'agir ou d'impliquer la Société dans n'importe quelle voie que ce soit à moins que ce type de pouvoir ne lui soit accordé par le Conseil de Gérance.

(f) Nonobstant ce qui est prévu dans les présents Statuts, un Associé ne sera pas obligé de s'abstenir d'approuver ou de désapprouver toute matière soumise au Consentement des Associés en raison d'un intérêt (ou d'un conflit d'intérêt) d'un tel Associé (ou tout Affilié, le cas échéant) dans une telle matière.

(g) Chaque Associé est d'accord, sauf disposition expresse contraire et dans la limite de la loi applicable, à ce que l'approbation de toute Matière Réservée telle que prévue dans ces Statuts soit opposable à chaque Associé et qu'elle ait le même effet juridique que l'accord de chaque Associé en relation avec cette action.

9.4 Business Plan

(a) Le Conseil de Gérance gèrera la Société en vertu du Business Plan.

(b) Avant le 1^{er} décembre de chaque année, le Conseil de Gérance distribuera un projet de Business Plan pour l'année suivante aux Associés pour approbation et, s'ils l'estiment dans ce sens, approuveront celui-ci au 15 décembre. Si les Associés ne tombent pas d'accord quant à la mise à jour du Business Plan, alors un tel échec sera considéré comme étant une Matière de Blocage.

10. Représentation de la société. Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Tout Gérant A ensemble avec tout Gérant B;

10.2 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'article 11.

11. Agent des gérants. Tout gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Résolutions des associés.

12.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

12.2 Comme prévu à l'article 12.3, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

12.3 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

12.4 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

12.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

13. Exercice social.

13.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14. Distribution des parts.

14.1 Cinq pour cent des bénéfices nets annuels de la Société, déterminés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital nominal de la Société.

14.2 Sous réserves des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut, par le biais de résolutions, distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

14.3 Le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividende à(aux) l'Associé(s) avant la fin de l'année sociale sur la base d'un état des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée selon le Droit des Sociétés et ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées, qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent être récupérées auprès de(s) l'Associé (s) concerné(s).

15. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés conformément à la loi luxembourgeoise et à l'article 12. Si à ce moment, la Société n'est composée que d'un seul Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en assumant personnellement tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

16. Définitions. Lorsqu'ils sont utilisés dans ces Statuts, les termes suivants ont le sens indiqué ci-dessous, étant entendu que toute expression juridique pour toute action, recours, méthode de procédure judiciaire, document juridique, statut juridique, tribunal, fonctionnaire ou de toute notion juridique de chose sont à l'égard de toute juridiction compétente réputés inclure ce qui se rapproche le plus de cette juridiction pour le terme juridique utilisé dans les présentes:

«Achèvement» désigne la date d'achèvement telle que définie dans le Pacte d'Associés;

«Affilié» désigne par rapport à une personne, tout autre personne qui, directement ou indirectement par un ou plusieurs intermédiaires, contrôle ou est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la première personne, qui afin de lever toute ambiguïté, comprendra toute entité gérée par toute autre personne. Pour les besoins de la présente définition, «contrôle» d'une personne désigne le pouvoir, directement ou indirectement, soit de (i) voter la majorité des titres avec le pouvoir de vote ordinaire pour la nomination des gérants ou directeurs de ladite personne ou (ii) diriger ou engager la direction de la gérance et des politiques de ladite personne, que ce soit par contrat ou autrement; prévoyant cependant que: (a) lors de tout Transfert par Catalyst envers un Affilié, cet Affilié devra aussi être affilié à un fond d'investissement spécialisé; (b) aucune personne (X) ne sera traitée comme étant sous le contrôle de Portfolio Advisors simplement en raison du fait qu'une personne qui contrôle Portfolio Advisors soit un des directeurs de X. Afin de lever toute ambiguïté, le Gestionnaire de Biens sera traité en tant qu'Affilié de Catalyst et le gérant de toute Parties Townsend à ce moment sera considéré comme étant un Affilié de Catalyst;

«Apports» désigne le total des Apports Initiaux en Capital, les Prêts d'Associés Initiaux et les Apports Supplémentaires;

«Apport en Capital Initial de Catalyst» désigne tout apport effectué par Catalyst envers la Société à la date ou avant la Date de Calcul;

«Apport en Capital Initial de Portfolio Advisors» a le sens qui lui est donné dans le Pacte d'Associé;

«Apports Initiaux en Capital» désigne l'Apport en Capital Initial de Catalyst et l'Apport Initial en Capital de Portfolio Advisors;

«Apports Supplémentaires» a le sens qui lui est donné dans le Pacte d'Associés;

«Associés» désigne Catalyst et Portfolio Advisors;

«Avis de Blocage» a le sens qui lui est donné à l'article 9.2(c);

«Avis en Réponse» a le sens qui lui est donné à l'article 15.3(b);

«Business Plan» désigne le business plan annuel et le budget approuvé par les Associés concernant l'Immeuble, indiquant tous les paiements à Catalyst et aux Affiliés, tel qu'amendé ou modifié de temps en temps et en vertu des termes des présents Statuts. Le Business Plan initial sera disponible et soumis au Conseil de Gérance au moment de l'Achèvement, en vertu des dispositions prévues dans le Pacte d'Associés;

«Catalyst» désigne Catalyst EPF II Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B191.808.

«Conseil de Gérance» ou «Conseil» désigne le Conseil de Gérance de la Société de temps en temps;

«Conseiller d'Investissement» désigne Catalyst Capital LLP;

«Contrat du Conseiller d'Investissement» désigne certains contrats de gestion d'actifs conclu entre, à la date des présentes, les Entités Immobilières et le Gérant d'Actifs.

«Contrat du Gestionnaire de Biens» a le sens qui lui est donné dans le Contrat du Conseiller d'Investissement.

«Date de Calcul» désigne la date du 16 avril 2015.

«Entités Immobilières» désigne les entités listées dans le Pacte d'Associés.

«Financement Senior» désigne tout financement accordé ou devant être accordé aux Entités Immobilières par une ou plusieurs institutions financières;

«Gérants» désigne tout gérant de la Société de temps en temps;

«Gérant A» désigne un Gérant A de la Société, sélectionné en vue d'une nomination par Catalyst de temps en temps et en vertu de l'article 9.

«Gérant B» désigne un Gérant B de la Société, sélectionné en vue d'une nomination par Portfolio Advisors de temps en temps et en vertu de l'article 9;

«Gérant Conflictuel» désigne, à l'égard d'une Matière Conflictuelle, chacun des Gérants désignés par l'Associé envers qui une Matière Conflictuelle s'applique;

«Gérant Non Conflictuel» désigne, en ce qui concerne une Matière Conflictuelle, chacun des Gérants désignés par l'Associé auquel ne s'applique pas cette Matière Conflictuelle;

«Gestionnaire de Biens» désigne un tiers fournisseur de services à la Société, sous la surveillance du Conseiller d'Investissement, nommé conformément au Contrat du Gestionnaire de Biens.

«Immeubles» désigne les propriétés listées et détaillées dans le Pacte d'Associés;

«Impact Matériel» désigne:

(i) toute sorte de coûts pouvant résulter des coûts d'opérations totaux (sous-entendu les frais d'exploitation annuels budgétisés, sans compter les intérêts et les frais bancaires) repris dans le Business Plan en vigueur dépassant au total plus de 10% par an; ou

(ii) toutes dépenses en capital au total supérieures à GBP 300.000,00 ou (si inférieur) 10% par an du montant repris dans le Budget Annuel en vigueur;

«Jour Ouvrable» désigne un jour ou des jours (sauf un samedi ou un dimanche) où les banques des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Luxembourg sont ouvertes;

«Matière Conflictuelle» désigne tout sujet en relation avec (A) un litige entre la Société d'une part et ses Sociétés Affiliées d'autre part ou (B) la conclusion de tout accord (autre que le Pacte d'Associés et tout accord de prêt avec la Société envers qui les deux Associés sont parties) entre la Société d'une part et l'un de ses Associés ou de ses Sociétés Affiliées d'autre part et toute opération en relation avec ledit accord, toutefois toujours à la condition que les modifications du Business Plan ne puissent pas être considérées comme une Matière Conflictuelle;

«Matière de Blocage» désigne l'une quelconque des Matières Réservées;

«Matières Réservées» a le sens qui lui est donné à l'article 9.2(i);

«Pacte d'Associés» désigne tout pacte d'associés conclu avec la Société;

«Portfolio Advisors» désigne Portfolio Advisors Real Estate Fund V, L.P (au nom et pour le compte du Secteur Secondaire), un limited partnership du Delaware dont le siège social se situe au c/o Portfolio Advisors, LLC, 9 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820.

«Prêt» désigne tout financement, autre que les Prêts d'Associés et les Prêts Défaillants conclus entre la Société et/ou garanti par l'Immeuble;

«Prêts d'Associés» désigne ensemble les Prêts d'Associés Initiaux et les Prêts d'Associés Supplémentaires;

«Prêts d'Associés Initiaux» désigne les Prêts d'Associés Initiaux de Catalyst et les Prêts d'Associés Initiaux de Portfolio Advisors;

«Prêts d'Associés Initiaux de Catalyst» désigne tout prêt garanti par Catalyst à la Société à la date ou avant la Date du Calcul;

«Prêts d'Associés Initiaux de Portfolio Advisors» a le sens qui lui est donné dans le Pacte d'Associés;

«Prêts d'Associés Supplémentaires» désigne tous prêts, sous forme d'un prêt convertible avec participation aux bénéficiaires, effectués par tout Associé en faveur de la Société et suivant les Prêts d'Associés Initiaux sauf les Prêts Défaillants;

«Produits Immobilisés» désigne (A) le numéraire ou autre contrepartie reçue par la Société (y compris les intérêts sur acomptes provisionnels une fois reçus) résultant de (i) toute vente, échange, abandon, saisie, remboursement d'assurance, condamnation, vente de servitude ou autre transaction similaire relative à toute propriété de la Société (autre qu'un Financement Senior), (ii) tout financement ou refinancement relatif à toute propriété de la Société, (iii) toute libération de réserves, et (iv) toute autre transaction qui, en vertu des principes comptables généralement acceptés, sera traitée comme un événement sur capital, dans chaque cas inférieur à (B) tout montant en numéraire s'appliquant (i) au paiement de tous les frais courants et dépenses relative à l'Immeuble mise en place par des Apports Supplémentaires, (ii) le remboursement de la dette de la Société requis d'après les termes de tout endettement de la Société; et (iii) l'établissement de réserves (qui renvoi aux réserves établies à partir d'un appel de capital plutôt que via des flux de trésorerie). Produits Immobilisés désigne également ce qui est perçu par l'Entité Immobilière dans la mesure où cela est perçu par la Société comme des dividendes ou des distributions ou encore comme retour sur capital ou principal sur liquidation ou autre;

«Refinancement d'Urgence» désigne les cas où (a) les Associés déterminent par le Consentement des Associés que la Société ou les Entités Immobilières nécessitent des fonds supplémentaires ou (b) la Société ou les Entités Immobilières ont besoin de fonds supplémentaires afin de refinancer (ou autrement se conformer aux termes ou y éviter un manquement) au Financement Senior ou tout autre financement de tiers.

«Règles de Gestion» désigne les règles de gestion telles qu'elles sont décrites dans le Pacte d'Associés;

«Réunion de Blocage» a le sens qui lui est donné à l'article 9.2(c);

«Situation de Blocage» a le sens qui lui est donné à l'article 9.2(c);

«Statuts» désigne les statuts de constitution de la Société, datés ou d'une date proche à celle-ci présente, tels qu'amendés, modifiés, rajoutés ou refondus à tout moment, en fonction du contexte;

«Transfert» désigne toute vente, transfert, attribution, nantissement, hypothèque, inscription hypothécaire, garantie d'un intérêt de sûreté ou autre disposition directe ou indirecte ou hypothèque d'un titre (y compris, sans limitation, par effet de loi) ou d'actes le cas échéant. Les termes «Cédant», «Cessionnaire», «Cédé» et toute autre forme du mot "Transfert" auront des sens corrélatifs.

17. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

(a) un genre inclut tous les genres;

(b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(c) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);

(d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

17.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française;

sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. SCULTEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 08 juillet 2015. Relation: EAC/2015/15912. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015137188/1197.

(150148932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Akina (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 195.211.

—
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du public que M. Rudolf Leutwiler, né le 10 novembre 1945 à Leimbach (AG), Suisse, résidant au 7, chemin du Pre-Poiset, CH-1253 Vandoeuvres (Suisse) a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société, avec effet au 30 juin 2015.

En conséquence, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit:

- Mme Yvonne Stillhart, administrateur;
- M. Russell Proffitt-Perchard, administrateur; et
- M. Maxence Monot, administrateur.

Il convient de noter que la Société est représentée et engagée vis-à-vis les tiers par le conseil d'administration ou par la signature conjointe de deux administrateurs. La Société est également engagée vis-à-vis les tiers par la signature de toute personne à laquelle des pouvoirs spécifiques ont été délégués.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2015.

Pour la Société

Référence de publication: 2015139915/21.

(150152797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

Creative Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 199.210.

—
STATUTS

L'an deux mille quinze, le quatre août.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

"FISCONSULT S.A.", une société de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145784, ici représentée par Monsieur Nicolas DELATTRE, employé privé, demeurant professionnellement au 56, rue Glesener à L-1630 Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'il déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination - Forme. Il est formé entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de «CREATIVE INVEST S.A.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement

et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Art. 5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à EUR 31.000.- (trente-et-un mille Euros), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10.- (dix euros) chacune.

La Société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 5.000.000.- (cinq millions d'Euros) représenté par 500.000 (cinq cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10.- (dix Euros) chacune.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, commençant à courir à partir de la publication des présents statuts, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Art. 6. Actions. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 7. Assemblée des actionnaires - Dispositions générales. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un associé unique, il exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Art. 8. Assemblée Générale annuelle - Approbation des comptes annuels. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 1^{er} lundi du mois de mai à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 9. Autres assemblées. Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Le quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens permettant leur identification, pour autant que ces moyens satisfassent à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 10. Composition du Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive.

Art. 11. Réunions du Conseil d'administration. Le conseil d'administration élit en son sein un président et peut choisir un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président, de l'administrateur unique ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens permettant leur identification, pour autant que ces moyens satisfassent à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se dérouler au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil d'administration peut, unanimement, passer des résolutions circulaires en donnant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou fax, ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. Le tout formera le procès-verbal prouvant l'approbation des résolutions.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également

conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Art. 13. Représentation. La Société sera engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit si le conseil d'administration est composé de trois membres ou plus par la signature collective de deux administrateurs, ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 14. Surveillance. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.

Art. 15. Exercice social. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 16. Allocation des bénéfices. Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 17. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 18. Divers. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2015;
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2016.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré entièrement en espèces les montants suivants:

| Actionnaire | Capital souscrit | Capital libéré | Nombre d'actions |
|--|---------------------|-------------------|---------------------|
| Capital FISCONSULT S.A. prénommée, | 31.000 | 31.000 | 3100 |
| TOTAL: | 31.000 | 31.000 | 3100 |

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente-et-un mille Euros (31.000.-EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

Déclaration - Evaluation

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de € 1.200.-.

Assemblée générale extraordinaire

La personne ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Benoît DABERTRAND, administrateur de sociétés, né le 16/05/1970 à Charleroi (Belgique), demeurant professionnellement au 56, rue Glesener à L-1630 Luxembourg.

b) Monsieur Nicolas DELATTRE, employé privé, né le 26/10/84 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement au 56, rue Glesener à L-1630 Luxembourg.

c) Monsieur Nicolas DE CARITAT, employé privé, né le 31/07/1988 à Charleroi (Belgique), demeurant professionnellement au 56, rue Glesener à L-1630 Luxembourg.

3. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

"FISCONSULT S.A.", ayant son siège social à L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener, RCS Luxembourg B 145.784.

4. L'adresse de la société est fixée à L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.

5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2021.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 12 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: DELATTRE, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05/08/2015. Relation: EAC/2015/18328. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 10/08/2015.

Référence de publication: 2015137207/215.

(150148687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Level-Up 15 (SCA), Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 197.516.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth day of August.

Before us Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

There was held

an extraordinary general meeting of shareholders (hereinafter the "Meeting") of Level-Up 15 (SCA), a société en commandite par actions, having its registered office at 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 197516 (hereinafter the "Fund"), incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, on 29 May 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Fund have not been amended since.

The Meeting is opened at 4.20 pm, under the chair of Florie-Anne Gonera, maître en droit, residing in Luxembourg, who appointed as secretary Marceau Visano, avocat, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Adrian Aldinger, avocat à la Cour, residing in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. - That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda

1. Amendment of the corporate purpose of the Fund and subsequent amendment of article 3 of the articles of association of the Fund as follows:

“ **Art. 3. Purpose.** The purpose of the Fund is the holding and development of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The General Partner or the Manager, as applicable, will manage the Fund's investments with a view to developing and adding value to the investments of the Fund.

The Fund may also enter into, assist or participate in any financial, commercial and other transactions, and in particular, without limitation, grant to any corporate body, association, partnership or other entity or person wherever established, incorporated or resident, in which the Fund proposes to make or holds, directly or indirectly, an investment, or any other company associated in any way with the Fund, in which the Fund has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; borrow and raise money in any manner and secure the repayment of any money borrowed; in particular, the Fund may borrow money from third parties or from its shareholders for the funding, completion, refi-

nancing of an investment, or to cover any of its expenses. For the avoidance of doubt, the Fund may not borrow cash, issue debt obligations or grant guarantees except on a short term basis, provided that such obligations are covered, at any time, by the aggregate undrawn capital commitments.

The Fund may execute, deliver and perform all contracts and other obligations and engage in all activities and transactions as may in the opinion of the General Partner be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives.”

2. Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented by proxy, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the whole of the corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and were fully aware of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the whole of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, unanimously passed and required the undersigned notary to enact the following resolution:

Sole resolution

The Meeting resolves to amend the corporate purpose of the Fund.

As a consequence of the preceding resolution, the Meeting decides to amend article 3 of the articles of association of the Fund which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 3. Purpose.** The purpose of the Fund is the holding and development of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The General Partner or the Manager, as applicable, will manage the Fund’s investments with a view to developing and adding value to the investments of the Fund.

The Fund may also enter into, assist or participate in any financial, commercial and other transactions, and in particular, without limitation, grant to any corporate body, association, partnership or other entity or person wherever established, incorporated or resident, in which the Fund proposes to make or holds, directly or indirectly, an investment, or any other company associated in any way with the Fund, in which the Fund has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; borrow and raise money in any manner and secure the repayment of any money borrowed; in particular, the Fund may borrow money from third parties or from its shareholders for the funding, completion, refinancing of an investment, or to cover any of its expenses. For the avoidance of doubt, the Fund may not borrow cash, issue debt obligations or grant guarantees except on a short term basis, provided that such obligations are covered, at any time, by the aggregate undrawn capital commitments.

The Fund may execute, deliver and perform all contracts and other obligations and engage in all activities and transactions as may in the opinion of the General Partner be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives.”

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent upon the Fund and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand one hundred euro (EUR 1,100.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the members of the bureau, known to the notary by name, first name and residence, they have signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède.

L’an deux mille quinze, le douzième jour d’août.

Par devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

S’est réunie

L'assemblée générale extraordinaire des associés (ci-après l'«Assemblée») de Level-Up 15 (SCA), une société en commandite par actions, ayant son siège social au 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 197516 (ci-après le «Fonds»), constituée suivant acte reçu par Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, en date du 29 mai 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts du Fonds n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'Assemblée est ouverte à 16.20, sous la présidence de Florie-Anne Gonera, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Marceau Visano, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée a désigné comme scrutateur d'Adrian Aldinger, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification de l'objet social du Fonds et modification subséquente de l'article 3 des statuts du Fonds comme suit:

« **Art. 3. Objet social.** L'objet du Fonds est la détention et la valorisation de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille.

L'Associé Commandité ou le Gestionnaire, le cas échéant, gérera les investissements du Fonds dans l'optique de développer et d'accroître la valeur des investissements du Fonds.

Le Fonds peut aussi conclure, apporter son concours ou participer à toute transaction financière ou commerciale ou à toute autre transaction et, en particulier, sans limitation aucune, accorder à toute personne morale, association, partenariat ou toute autre entité ou personne, quel que soit son lieu d'établissement, de constitution ou de résidence, dans laquelle le Fonds envisage de réaliser ou détient, directement ou indirectement, un investissement, ou à toute autre entreprise associée d'une quelconque manière au Fonds, dans laquelle le Fonds détient un intérêt financier direct ou indirect, toute assistance, prêt, avance ou garantie; emprunter et lever des fonds sous quelque forme que ce soit et garantir le remboursement de tout emprunt; en particulier, le Fonds peut emprunter de l'argent à une partie tierce ou à ses actionnaires en vue du financement, de la réalisation ou du refinancement d'un investissement, ou pour couvrir toute dépense. Afin d'éviter tout doute, le Fonds ne peut emprunter de l'argent, émettre des obligations ou octroyer des garanties sauf si cela est fait à court terme; étant entendu que de telles obligations sont couvertes, à tout moment, par le montant total des engagements en capital non appelés.

Le Fonds peut signer, délivrer et exécuter tout contrat ainsi que toute autre obligation et s'engager dans toute activité ou transaction qui, de l'avis de l'Associé Commandité, semble nécessaire ou opportune à la réalisation de l'objet et des objectifs susmentionnés.»

2. Divers.

II. - Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, et prie le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

Unique Résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social du Fonds.

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts du Fonds qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.** L'objet du Fonds est la détention et la valorisation de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille.

L'Associé Commandité ou le Gestionnaire, le cas échéant, gérera les investissements du Fonds dans l'optique de développer et d'accroître la valeur des investissements du Fonds.

Le Fonds peut aussi conclure, apporter son concours ou participer à toute transaction financière ou commerciale ou à toute autre transaction et, en particulier, sans limitation aucune, accorder à toute personne morale, association, partenariat ou toute autre entité ou personne, quel que soit son lieu d'établissement, de constitution ou de résidence, dans laquelle le Fonds envisage de réaliser ou détient, directement ou indirectement, un investissement, ou à toute autre entreprise associée d'une quelconque manière au Fonds, dans laquelle le Fonds détient un intérêt financier direct ou indirect, toute assistance, prêt, avance ou garantie; emprunter et lever des fonds sous quelque forme que ce soit et garantir le remboursement de tout emprunt; en particulier, le Fonds peut emprunter de l'argent à une partie tierce ou à ses actionnaires en vue du financement, de la réalisation ou du refinancement d'un investissement, ou pour couvrir toute dépense. Afin d'éviter tout doute, le Fonds ne peut emprunter de l'argent, émettre des obligations ou octroyer des garanties sauf si cela est fait à court terme; étant entendu que de telles obligations sont couvertes, à tout moment, par le montant total des engagements en capital non appelés.

Le Fonds peut signer, délivrer et exécuter tout contrat ainsi que toute autre obligation et s'engager dans toute activité ou transaction qui, de l'avis de l'Associé Commandité, semble nécessaire ou opportune à la réalisation de l'objet et des objectifs susmentionnés.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe au Fonds en raison de cet acte est évalué à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. ALDINGER, F.-A. GONERA, M. VISANO, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 13 août 2015. Relation: DAC/2015/13635. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 14 août 2015.

Référence de publication: 2015139657/172.

(150151850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

Elikonos JEREMIE GP, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 170.705.

In the year two thousand and fifteen on the thirtieth day of the month of June,

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Elikonos JEREMIE GP, S.à r.l. (the Company), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Lou Hemmer L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 170705 and incorporated pursuant to a deed of the notary Francis Kessler dated 3 August 2012, published on 17 August 2012 in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) C-N° 2039. The articles of association of the Company have been amended for the last time on 1 March 2013 pursuant to a deed of Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, which deed has been published on 16 May 2013 in the in the Luxembourg official gazette C-N° 1155 (the Articles).

The Meeting is opened at 9.30 AM CET by Mr. Liridon ELSHANI, private employee, professionally residing at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg being in the chair of the Meeting (the Chairman).

The Chairman appoints Mrs. Marilyn KRECKE, private employee, residing at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg as secretary and scrutineer of the Meeting (the Secretary and Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list, which will remain attached to the present minutes after having been signed prior to the opening of the proceedings of the Meeting by the shareholders present or the holders of powers of attorney and the members of the Bureau.

The powers of attorney from the shareholders represented at the Meeting, after having been signed «ne varietur» by the holders of powers of attorney and the members of the Bureau, will also remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

(A) It appears from the attendance list that all shares, representing the entire subscribed share capital of the Company, are present or duly represented at the Meeting. The Meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda, set out below.

(B) The entire share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders (present or represented) consider themselves as duly convened and declare to have full knowledge of the agenda of the Meeting, which was communicated to them in advance.

(C) The agenda of the Meeting is as follows:

(1) Decision to transfer the registered office of the Company from 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg to 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

(2) Decision to amend first paragraph of article 2 of the articles of incorporation of the Company (the Articles) as follows:

“The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg (or elsewhere in the Grand Duchy of Luxembourg if and to the extent permitted under the Luxembourg act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act)) by a resolution of the board of managers of the Company.”

(3) Decision to appoint Ms Miranda Lansdowne and Ms Pamela Valasuo as managers of the board of managers of the Company and assign them a B signatory power effective as of 1 July 2015.

(4) Decision to assign an A signatory power to Mr Panagiotis Solomos effective as of 1 July 2015.

(5) Acknowledgement and approval that, further to the appointment of Ms Miranda Lansdowne and Ms Pamela Valasuo as per resolution 3 above, the members of the board of managers of the Company with effect as of 1 July will be:

- Pantelis Papageorgiou, with an A signatory power;
- Petros Katsoulas, with an A signatory power;
- Panagiotis Solomos, with an A signatory power;
- Miranda Lansdowne, with a B signatory power; and
- Pamela Valasuo, with a B signatory power.

After deliberation, the Meeting passed the following resolutions in accordance with the quorum and voting rules required by the Articles and the Luxembourg act of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended:

First resolution

The Meeting resolves to transfer the registered office of the Company from 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg to 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The Meeting resolves to amend first paragraph of article 2 of the Articles as follows:

“**Art. 2. First paragraph.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg (or elsewhere in the Grand Duchy of Luxembourg if and to the extent permitted under the Luxembourg act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act)) by a resolution of the board of managers of the Company.”

Third resolution

The Meeting resolves to appoint Ms Miranda Lansdowne and Ms Pamela Valasuo as managers of the board of managers of the Company and assign them a B signatory power effective as of 1 July 2015.

Fourth resolution

The Meeting resolves to assign an A signatory power to Mr Panagiotis Solomos effective as of 1 July 2015.

Fifth resolution

The Meeting acknowledges and approves that, further to the appointment of Ms Miranda Lansdowne and Ms Pamela Valasuo as per resolution 3 above, the members of the board of managers of the Company with effect as of 1 July 2015 will be:

- Pantelis Papageorgiou, with an A signatory power;
- Petros Katsoulas, with an A signatory power;
- Panagiotis Solomos, with an A signatory power;
- Miranda Lansdowne, with a B signatory power; and

- Pamela Valasuo, with a B signatory power.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, said proxyholders signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trentième jour du mois de juin.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des associés (l'Assemblée) de Elikonos JEREMIE GP, S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170705, constituée suivant acte de Maître Francis Kessler en date du 3 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro C-N°2039 du 17 août 2012. Les statuts de la Société ont été dernièrement modifiés le 1^{er} mars 2013 suivant acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C-N° 1155 le 16 mai 2013 (les Statuts).

L'Assemblée est ouverte à 9h30 CET, sous la présidence de Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg en tant que président de l'Assemblée (le Président).

Le Président nomme Madame Marilyn KRECKE, employée privée, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, comme secrétaire et scrutateur de l'Assemblée (le Secrétaire et Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et Scrutateur sont ensemble dénommés ci-après le Bureau.

Les associés présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre des actions qu'ils détiennent sont enregistrés dans la liste de présence qui est signée avant la poursuite de l'Assemblée par les associés présents et/ou les porteurs des procurations qui représentent les associés n'étant pas présents et les membres du Bureau.

Les procurations des associés représentés à l'Assemblée, après avoir été signées «ne variatur» par les porteurs de procurations et les membres du Bureau, resteront également attachées au présent acte pour être déposées en même temps avec les autorités d'enregistrement.

Le Bureau ayant donc été constitué, le Président déclare et demande au notaire d'enregistrer que:

(A) Il résulte de la liste de présence que toutes les actions représentant la totalité du capital social souscrit de la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée. L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour ci-dessous.

(B) L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés (présents ou représentés) déclarant avoir été dûment convoqués et avoir été informés de l'ordre du jour avant l'Assemblée.

(C) L'ordre du jour de l'Assemblée est comme suit:

(1) Décision de transférer le siège social de la Société du 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Décision de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société (les Statuts) comme suit:

“Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg (ou ailleurs au sein du Grand-Duché de Luxembourg si et dans la mesure permise par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés)) par une résolution du conseil de gérance de la Société.”

(3) Décision de nommer Mme Miranda Lansdowne et Mme Pamela Valasuo comme gérants du conseil de gérance de la Société et leur conférer un pouvoir de signature B avec effet au 1^{er} juillet 2015.

(4) Décision de conférer un pouvoir de signature A à Monsieur Panagiotis Solomos avec effet au 1^{er} juillet 2015.

(5) Reconnaissance et approbation que, suite aux nominations de Mme Miranda Lansdowne et Mme Pamela Valasuo suivant la résolution 3 ci-dessus, les membres du conseil de gérance de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2015 seront:

- Pantelis Papageorgiou, ayant un pouvoir de signature A;
- Petros Katsoulas, ayant un pouvoir de signature A;

- Panagiotis Solomos, ayant un pouvoir de signature A;
- Miranda Lansdowne, ayant un pouvoir de signature B;
- Pamela Valasuo, ayant un pouvoir de signature B.

Après délibération, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes, conformément au quorum et aux règles de majorité requises par les Statuts et la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché du Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des Statuts comme suit:

“ **Art. 2. Premier paragraphe.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg (ou ailleurs au sein du Grand-Duché de Luxembourg si et dans la mesure permise par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés)) par une résolution du conseil de gérance de la Société.”

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Mme Miranda Lansdowne et Mme Pamela Valasuo comme gérants du conseil de gérance de la Société et leur conférer un pouvoir de signature B avec effet au 1^{er} juillet 2015.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de conférer un pouvoir de signature A à Monsieur Panagiotis Solomos avec effet au 1^{er} juillet 2015.

Cinquième résolution

L'Assemblée reconnaît et approuve que, suite aux nominations de Mme Miranda Lansdowne et Mme Pamela Valasuo suivant la résolution 3 ci-dessus, les membres du conseil de gérance de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2015 seront:

- Pantelis Papageorgiou, ayant un pouvoir de signature A;
- Petros Katsoulas, ayant un pouvoir de signature A;
- Panagiotis Solomos, ayant un pouvoir de signature A;
- Miranda Lansdowne, ayant un pouvoir de signature B;
- Pamela Valasuo, ayant un pouvoir de signature B.

Estimation des coûts

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, supportés par la Société suite au présent acte est estimé à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Le notaire instrumentaire qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie mentionnée ci-dessus le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de cette même partie, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

En foi de quoi, le présent acte notarial a été rédigé, à Luxembourg, au jour mentionné au début de l'acte.

Et après lecture faite aux fondés de pouvoir, lesdits mandataires ont signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. Elshani, M. Krecké et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 8 juillet 2015. Relation: 2LAC/2015/15621. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 11 août 2015.

Référence de publication: 2015137244/177.

(150149103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.005,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 181.785.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of August,
Before Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch,

THERE APPEARED:

Hermes Real Estate Senior Debt Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B181697 and having a share capital of fifteen thousand four Pound Sterling (GBP 15,004.-) (the "Sole Shareholder"),

being the sole shareholder of Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B181.785 and incorporated by a deed drawn up by the notary Maître Léonie GRETHEN, on 11 October 2013 and which articles of association (the "Articles") published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial C") No. 20 on 3 January 2014 (the "Company"). The Articles were last amended by a deed of Me Edouard Delosch on 16 June 2015, not yet published in the Memorial C,

here represented by Mrs Edilaine JUDGE, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 10 August 2015.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. the Sole Shareholder is the sole shareholder of the Company;

II. The Company's share capital is presently set at fifteen thousand four Pound Sterling (GBP 15,004.-), represented by fifteen thousand four (15,004) shares having a par value of one Pound Sterling (1 GBP.-) each.

Now, therefore, the Sole Shareholder, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by one Pound Sterling (1 GBP.-) in order to raise it from its current amount of fifteen thousand and four Pound Sterling (GBP 15,004.-) represented by fifteen thousand and four (15,004) shares in registered form with a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, to fifteen thousand five Pound Sterling (GBP 15,005.-) by the issuance of one (1) new share having a par value of one Pound Sterling (1 GBP.-),

Subscription - Payment

The one (1) new share is subscribed by the Sole Shareholder by a contribution in cash in an amount of three hundred and fifteen Pound Sterling (GBP 315,000.-), which shall be allocated as follows:

- an amount of one Pound Sterling (1 GBP.-) to the share capital account of the Company, and
- the surplus in the amount of three hundred and fourteen thousand nine hundred ninety-nine Pound Sterling (GBP 314,999.-); to the share premium account of the Company.

The amount of three hundred and fifteen Pound Sterling (GBP 315,000.-) is at the free disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary by a blocking certificate (certificate de blocage).

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 6. Share capital.** The subscribed share capital of the Company is set at fifteen thousand and five Pound Sterling (GBP 15,005.-), represented by fifteen thousand and five (15,005) Shares having a par value of one Pound Sterling (1 GBP.-) each.”

The remainder of article 6 and of the Articles remains unchanged.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand nine hundred euro (EUR 1,900.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder of the Sole Shareholder, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dixième jour du mois d'août,

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch,

A COMPARU

Hermes Real Estate Senior Debt Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B181697 et ayant un capital social de quinze mille quatre Livre Sterling (GBP 15.004,-) (l'«Associé Unique»),

étant l'associé unique de Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B181.785 (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») numéro 20 du 3 janvier 2014 et dont les statuts (ci-après les «Statuts») modifiés pour la dernière fois par Maître Edouard Delosch en date du 16 juin 2015, pas encore publiés au Mémorial C,

ici représenté par Mme Edilaine JUDGE, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 10 août 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire soussigné et la mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique est l'associé unique de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à quinze mille quatre Livre Sterling (GBP 15.004,-), représenté par quinze mille quatre (15.004) parts sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

Sur ceci, l'Associé Unique, représenté par sa mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'une Livre Sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de quinze mille quatre Livre Sterling (GBP 15.004,-) représenté par quinze mille quatre (15.004) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune à quinze mille cinq Livre Sterling (GBP 15.005,-) représentés par quinze mille cinq (15.005) parts sociales par l'émission d'une (1) part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1).

Souscription - Libération

La nouvelle part sociale est souscrite par l'Associée Unique représenté comme indiqué ci-dessus, par un apport en numéraire d'un montant de trois cent quinze mille Livre Sterling (GBP 315.000,-) qui sera alloué comme suit:

- Un montant d'une Livre Sterling (GBP 1,-) au compte capital social de la Société; et

- Le surplus d'un montant de trois cent quatorze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Livre Sterling (GBP 314.999,-) au compte prime d'émission de la Société.

Le montant total de trois cent quinze mille Livre Sterling (GBP 315.000,-) est à la libre disposition de la Société tel qu'il a été démontré au notaire soussigné par un certificat de blocage.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associée Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des Statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 6. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à quinze mille cinq Livre Sterling (GBP 15.005,-), représenté par quinze mille cinq (15.005) Parts Sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune."

Le reste de l'article 6 et des Statuts demeure inchangé.

Evaluation des frais

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille neuf cents euros (EUR 1.900,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de l'Associé Unique, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. JUDGE, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 12 août 2015. Relation: DAC/2015/13514. Reçu soixante-quinze 75.- euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139596/125.

(150151466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

LSREF3 Eve Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.424.000,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 188.002.

In the year two thousand and fifteen, on the fifth day of August,

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

LSREF3 Dutch Investments S.à r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) (the RCS) under number B 191119 (the Shareholder),

hereby represented by Peggy Simon, employee of the undersigned notary, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg on 4 August 2015,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholder, represented as stated above, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSREF3 Eve Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 2.448.125,- (two million four hundred forty-eight thousand one hundred twenty-five euro) registered with the RCS under number B 188002 and incorporated under the initial name of LSREF3 Lux Investments VI S.à r.l. pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated 6 June 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 1729 of 4 July 2014, which articles of incorporation have been amended for the last time on 27 May 2015 by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial number 1928 of 30 July 2015 (the Company).

The appearing party, through its proxyholder, declared and requested the undersigned notary to state that:

A. The entire issued share capital represented by 19,585 (nineteen thousand five hundred eighty-five) shares is held by the Shareholder.

B. The Shareholder is represented by proxy so that all shares in issue in the Company are represented at this extraordinary decision of the Shareholder so that the decisions can be validly taken on all the items of the below agenda.

C. The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. (a) Decrease of the share capital of the Company by an amount of EUR 24,125.- (twenty-four thousand one hundred twenty-five euro) so as to reduce it from its current amount of EUR 2.448.125.- (two million four hundred forty-eight thousand one hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 2,424,000.- (two million four hundred twenty-four thousand euro) by way of the cancellation of 193 (one hundred ninety-three) ordinary shares (the Cancelled Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, representing an aggregate nominal value of EUR 24,125.- (twenty-four thousand one hundred twenty-five euro), and as a result thereof (b) the reimbursement to the Shareholder of an aggregate amount of EUR 24,125.- (twenty-four thousand one hundred twenty-five euro).

2. As a consequence, amendment of the first paragraph of article 6 of the Company's articles of association as follows to reflect the share capital decrease proposed above:

“ **Art. 6. Subscribed capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 2,424,000.- (two million four hundred twenty-four thousand euro), represented by 19,392 (nineteen thousand three hundred ninety-two) ordinary shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.”

3. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the changes proposed above with power and authority to any manager of the Company and/or any employee of Lone Star Capital Investments S.à r.l., to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the Cancelled Shares in the share register of the Company, and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

This having been declared, the Shareholder, represented as stated above, then asked the undersigned notary to record its resolutions as follows:

First resolution

The Shareholder resolves to:

(a) decrease the share capital of the Company by an amount of EUR 24,125.- (twenty-four thousand one hundred twenty-five euro) to reduce it from its current amount of EUR 2.448.125.- (two million four hundred forty-eight thousand one hundred twenty-five euro) represented by 19,585 (nineteen thousand five hundred eighty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, to an amount of EUR 2,424,000.- (two million four hundred twenty-four thousand euro), represented by 19,392 (nineteen thousand three hundred ninety-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, by way of the cancellation of 193 (one hundred ninety-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, representing an aggregate nominal value of EUR 24,125.- (twenty-four thousand one hundred twenty-five euro),

(b) reimburse to the Shareholder an aggregate amount of EUR 24,125.- (twenty-four thousand one hundred twenty-five euro).

As a consequence of the above-resolved share capital decrease, the Shareholder now holds 19,392 (nineteen thousand three hundred ninety-two) ordinary shares of the Company.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the Company's articles of association, which English version shall be henceforth reworded as follows:

“ **Art. 6. Subscribed capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 2,424,000.- (two million four hundred twenty-four thousand euro), represented by 19,392 (nineteen thousand three hundred ninety-two) ordinary shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.”

Third resolution

The Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the changes resolved above and hereby empower and authorise any manager of the Company and/or any employee of Lone Star Capital Investments S.à r.l., to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the Cancelled Shares in the share register of the Company, and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing party and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Echternach, on the day indicated above.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le cinq août,

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand Duché de Luxembourg

A COMPARU:

LSREF3 Dutch Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 191119 (l'Associé),

ici représenté par Peggy Simon, employée du notaire instrumentaire, demeurant professionnellement à Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg le 4 août 2015,

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de LSREF3 Eve Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 2.448.125,- (deux millions quatre cent quarante-huit mille cent vingt-cinq euros) immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 188002, et constituée sous le nom initial de LSREF3 Lux Investments VI S.à r.l. suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, en date du 6 juin 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) du 4 juillet 2014, numéro 1729, lesquels statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 27 mai 2015 par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial numéro 1928 du 30 juillet 2015 (la Société).

La partie comparante, par son mandataire, a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

A. La totalité du capital social, représentée par 19.585 (dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt cinq) parts sociales, est détenu par l'Associé.

B. L'Associé est représenté en vertu d'une procuration de sorte que toutes les parts sociales émises par la Société sont représentées à cette décision extraordinaire de l'Associé et toutes les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points de l'ordre du jour ci-après.

C. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

1. (a) Réduction du capital social de la Société par un montant de EUR 24.125,- (vingt-quatre mille cent vingt-cinq euros) afin de le réduire de son montant actuel de EUR 2.448.125,- (deux millions quatre cent quarante-huit mille cent vingt-cinq euros) à un montant de EUR 2.424.000,- (deux millions quatre cent vingt-quatre mille euros), par le biais (a) de l'annulation de 193 (cent quatre vingt-treize) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Annulées), ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, représentant une valeur nominale globale de EUR 24.125,- (vingt-quatre mille cent vingt-cinq euros), et ainsi (b) remboursement à l'Associé d'un montant total de EUR 24.125,- (vingt-quatre mille cent vingt-cinq euros);

2. En conséquence, modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société comme suit afin de refléter l'augmentation de capital proposée ci-dessus:

« **Art. 6. Capital Social Souscrit.** Le capital social est fixé à EUR 2.424.000,- (deux millions quatre cent vingt quatre mille euros) représenté par 19.392 (dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt cinq euros) chacune.»

3. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements proposés ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou tout employé de Lone Star Capital Investments S.à r.l., afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription des Parts Sociales Annulées dans le registre de parts sociales de la Société, et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé représenté comme indiqué ci avant, a requis le notaire soussigné de prendre acte des résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide de:

(a) réduire le capital social de la Société, par un montant de EUR 24.125,- (vingt-quatre mille cent vingt-cinq euros) afin de le réduire de son montant actuel de EUR 2.448.125,- (deux millions quatre cent quarante-huit mille cent vingt-cinq euros), représenté par 19.585 (dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 2.424.000,- (deux millions quatre cent vingt-quatre mille euros) représenté par 19.392 (dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'annulation de 193 (cent quatre vingt treize) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, représentant une valeur nominale globale de EUR 24.125,- (vingt quatre mille cent vingt-cinq euros), et ainsi

(b) rembourser à l'Associé un montant global EUR 24.125,- (vingt quatre mille cent vingt-cinq euros).

Suite à la réduction de capital décidée ci-dessus, l'Associé détient maintenant 19.392 (dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires de la Société.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, l'Associé décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Social Souscrit.** Le capital social est fixé à EUR 2.424.000,- (deux millions quatre cent vingt quatre mille euros) représenté par 19.392 (dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-douze) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt cinq euros) chacune.»

Troisième résolution

L'Associé décide de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandate et autorise par la présente tout gérant de la Société et/ou tout employé de Lone Star Capital Investments S.à r.l., afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription des Parts Sociales Annulées dans le registre de parts sociales de la Société, et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 11 août 2015. Relation: GAC/2015/6921. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 14 août 2015.

Référence de publication: 2015139676/173.

(150151860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

Fondation Jean Hamilius Junior, Fondation.

Siège social: L-6940 Niederanven, 205, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg G 55.

Fondation constituée en date du 26 mai 1999 par devant Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Hesperange, conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, acte publié au Mémorial C n° 366 en date du 22 mai 2000.

Le conseil d'administration de la fondation se compose des personnes suivantes:

Madame Monique Hamilius, demeurant au 1, Eicherfeld, L-1462 Luxembourg.

Madame Nathalie Hamilius-Worré, demeurant à Klingelbour, L-8154 Bridel.

Madame Simone Retter, demeurant au 14, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Monsieur Marc Hoffmann, demeurant au 2, rue Lembierg, L-8511 Ell.

Monsieur Philippe Worré, demeurant à Klingelbour, L-8154 Bridel.

Monsieur Patrick Losch, demeurant au 6, rue Neuhaeusgen, L-5368 Schuttrange.

Monsieur Paul Giorgetti, demeurant au 102, Kohlenberg, L-1870 Luxembourg.

Monsieur Jean-Pierre Sunnen, demeurant au 6, bei de 5 Buchen, L-8123 Bridel.

Monsieur Carlo Rock, demeurant au 88, rue Emile Metz, L-2149 Luxembourg.

Madame Claude Sevenig, demeurant au 17A, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg

Monsieur Brett Hamilius, demeurant au 25, rue Père Bettendorf, L-7458 Lintgen.

Madame Sylvie Braquet, demeurant au 15, rue du Château, L-6922 Berg/Betzdorf.

Madame Tess Hamilius, demeurant au 128, Unterdorf, A-6874 Bizau.

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2014

| | | |
|--|------------|--------------|
| 1. Résultat de l'exercice | 133 297,03 | |
| 2. Report à nouveau exercices précédents | 588 454,16 | |
| 3. Prime d'émission | | |
| 4. Autres réserves | | |
| 5. Réserve impôt fortune disponible | | |
| | | Affectations |
| 1. Prime d'émission | | |
| 2. Réserve légale | | |
| 3. Réserves statutaires | | |
| 4. Réserves impôts fortune imputés | | |
| 5. Report à nouveau sur exercices suivants | | 721 751,19 |
| 6. Rémunérations du CA et Commissaire | | |
| 7. Dividendes bruts mis en paiement | | |
| TOTAUX | 721 751,19 | 721 751,19 |

Budget d'exploitation 2015

En euro

| Dépenses | Annuel |
|--|-----------|
| Formation continue | 4 000,00 |
| Salaire Annick Meier (S.S. inclus) | 9 000,00 |
| Frais d'imprimerie | 1 600,00 |
| Frais bureau (matériel inclus) | 1 800,00 |
| Téléphone | 1 500,00 |
| Frais expert comptable et révision des comptes | 5 000,00 |
| Chauffage Kannerhaus Jean | 5 000,00 |
| Total des dépenses: | 27 900,00 |
| Recettes | |
| Dons et legs | 60 000,00 |
| Loyers immobiliers - Berg | 26 400,00 |
| Total des recettes: | 86 400,00 |
| Résultat d'exploitation budgétisé | 58 500,00 |

Référence de publication: 2015138888/56.

(150150517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Lux Gest Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 30.338.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139662/10.

(150151547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

Luxaviation Acquisition S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 196.515.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2015.

Référence de publication: 2015139663/10.

(150151838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

**Luxco VC II S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MSAIP Luxco VC II S.à r.l.).**

Capital social: EUR 530.400,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 195.803.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 août 2015.

Référence de publication: 2015139664/10.

(150151709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

Langhans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 181.363.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 août 2015.

Référence de publication: 2015139667/10.

(150151903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

Lgp Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 188.782.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels pour la période du 3 juillet 2014 (date de constitution) au 31 décembre 2014 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 24 juillet 2015, sous la référence L150134764 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015139669/12.

(150151827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

Atelier Stephan Zeyen (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9749 Fischbach, 22, Hinnick.
R.C.S. Luxembourg B 93.724.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Fischbach, le 11/08/2015.

Référence de publication: 2015137072/10.

(150149003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Automation Conveyor Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9119 Schieren, 2, rue du Castel.
R.C.S. Luxembourg B 104.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015137075/10.

(150149485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.